

LA VIE POLITIQUE A ANTIBES ENTRE LES DEUX GUERRES

Première partie : 1919 à 1929

Par Jérôme BRACQ

LA MUNICIPALITE ARDISSON, 1919-1925

• Les élections de 1919

Avec la cessation des hostilités et la signature de la Paix, la nécessité d'organiser des élections générales devenait impérieuse pour connaître l'opinion politique d'un pays qui n'avait pas voté depuis près de six ans. Dans ce but, le Conseil des ministres décidait le 7 octobre 1919 la présentation d'un projet de loi fixant au 7 décembre de la même année l'expiration des pouvoirs de la Chambre élue en 1914.

- L'élection législative (16 novembre 1919)

Le contexte national l'emporte largement sur les considérations de politique locale. Un an après la signature de l'Armistice, le conflit mondial et ses conséquences (reconstruction, problème des réparations et désarmement de l'Allemagne) restent omniprésents dans les esprits. Le phénomène "ancien combattant" se développe : les démobilisés se regroupent au sein d'associations et entendent bien, à l'occasion de ces élections, faire entendre leurs revendications et occuper la place qui semble leur revenir de droit.

Parallèlement à cette fièvre nationaliste se répand, dans l'opinion publique, un sentiment de peur sociale provoqué par la poussée socialiste tout au long de l'année 1919. La progression spectaculaire du nombre d'adhérents au Parti socialiste et à la CGT, l'agitation syndicale et les manifestations de rue font craindre la contagion de la Révolution russe. La droite saura exploiter cette inquiétude en faisant campagne sur le thème du danger bolchevique, illustré par la célèbre affiche de l'homme au couteau entre les dents.

Signalons encore l'adoption, pour ces législatives, d'un nouveau mode de scrutin, compromis entre le principe majoritaire et la proportionnelle. La nouvelle loi électorale votée le 7 juillet par la Chambre, instituait un scrutin de liste départemental; la répartition des sièges se faisant à la proportionnelle, avec avantage aux listes qui recueilleraient le plus grand nombre de voix.

A Antibes, les électeurs ne manifestent que peu d'intérêt pour ces élections. Les rapports du commissaire de police d'Antibes soulignent tous cet aspect. Les législatives sont cependant en tête des autres consultations électorales dans les conversations des Antibois, devant les municipales et les cantonales (1). Un sondage dans la presse locale montre que le Progrès et le Réveil ne publient respectivement qu'un et deux articles consacrés au scrutin entre le 4 octobre et le 16 novembre. Durant toute la durée de la campagne, le nombre d'indécis reste très important.

Deux faits peuvent expliquer cet état de choses. La brièveté de la campagne électorale a retardé la présentation des listes dont l'élaboration a été lente et laborieuse. Les candidats, pris au dépourvu, ont mis plusieurs semaines pour s'organiser : constitution des listes, créations de comités électoraux dans chaque ville importante, laborieuses tractations en vue de se ménager le soutien de personnalités et d'hommes politiques influents. De fait, les premières réunions publiques n'auront lieu que début novembre, soit 15 jours avant la date du scrutin.

D'autre part, on peut raisonnablement penser qu'après plus de cinq ans d'interruption, la reprise de la vie politique ne soit que lente et progressive. Un article du journal Le Temps parlait d'ailleurs d'esprits "ankylosés" et préconisait de repousser les élections au printemps.

Dans les Alpes-Maritimes, six listes sont en présence :

- liste de l'Union républicaine démocratique

- liste du Parti socialiste unifié
- liste d'Action républicaine démocratique des revendications nées de la guerre et des intérêts économiques
- liste Protestataire d'union républicaine de gauche
- liste de défense des poilus et éprouvés de la guerre
- liste socialiste indépendante

La liste de l'union républicaine démocratique est en fait celle du Bloc National. Elle compte trois députés sortants : Raiberti, Arago, Ossola, un conseiller général Barety, et deux nouveaux venus Grinda et Ricolfi.

François Arago est le député sortant de l'ex-circonscription Cannes-Antibes, président, à la Chambre des députés, du groupe de l'entente républicaine démocratique. Sa réélection apparaît comme problématique. A Antibes, sa candidature est très fraîchement accueillie. Les principaux reproches qui lui sont adressés concernent son attitude vis-à-vis de ses électeurs. Ces derniers déplorent le peu d'intérêt qu'il a manifesté pour leurs problèmes. D'autres accusations plus graves sont portées par ses adversaires qui rappellent volontiers qu'Arago n'a pas participé à la guerre, en dépit des déclarations faites par lui en 1914. De plus, bon nombre de démobilisés gardent rancune au député de n'être pas intervenu lorsque, en 1917, le XVème Corps et les régiments locaux furent accusés de trahison. Les ouvriers, les marins, les petits commerçants et, d'une manière générale les démobilisés, s'opposent à sa candidature (2).

Face à une opposition résolue, la liste du Bloc National dispose d'un certain nombre d'atouts. L'appui de l'administration lui est acquis. Le commissaire de police d'Antibes estime qu'Arago "s'illusionne" sur la situation électorale et s'efforce de lui apporter son concours (3). Il préconise les petites réunions privées et la distribution de tracts réfutant les arguments des socialistes. Le fonctionnaire de police joue le rôle d'intermédiaire avec Paul Lanoir, directeur du Démocrate, hebdomadaire "antibolchéviste" édité un temps à Juan-les-Pins.

La création, à Antibes, d'un comité républicain cantonal permet de rassembler diverses personnalités "libérales, républicaines et républicaines de gauche" pour soutenir Arago. Les amis du maire, Baptistin Ardisson, et de son prédécesseur, Chancel y figurent. Ce comité électoral est chargé d'organiser la propagande au niveau local : recrutement de "turcos" pour l'affichage et la police des réunions publiques, distribution de tracts, subventions à la presse, etc.

Grâce au dynamisme de sa campagne, la liste Raiberti comble le retard pris au mois d'octobre, notamment sur la liste socialiste. La réunion publique et contradictoire du 11 novembre, organisée au Grand-Hôtel, est un succès, d'une part par le nombre des auditeurs (800 environ), d'autre part par la qualité des orateurs. Chaque membre de la liste traite d'une question particulière : Arago l'agriculture, Barety les transports, l'hôtellerie et l'énergie, Grinda, la santé et le sport, Ricolfi et Ossola les problèmes des anciens combattants. La contradiction apportée par les socialistes tourne à leur propre confusion.

La liste du Parti socialiste unifié est la première à s'être véritablement lancée dans la campagne électorale. Elle est soutenue par le Comité socialiste d'Antibes, dont les attributions sont sensiblement les mêmes que celles du comité du Bloc National. Seuls les moyens financiers diffèrent. La souscription organisée à Antibes n'a rapporté qu'environ 200 francs.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SURETÉ GÉNÉRALE

Commissariat Spécial de Police

GARE DE CANNES

(A. M.)

Compte Rendu du Congrès
socialiste d'Antibes.

Cannes le 11 octobre 1919

Le Commissaire Spécial de Cannes.

Monsieur

le Préfet des Alpes-Mmes,

à NICE,

Dimanche dernier 5 octobre, le Parti socialiste unifié des Alpes-Mmes a tenu à Antibes un Congrès régional.

Après la lecture du compte rendu du Congrès de Grasse, Vidal, instituteur, Secrétaire de la Section départementale, s'explique sur la création projetée d'un journal socialiste régional décidée par le Congrès, et les sacrifices financiers que ce journal et les élections prochaines vont entraîner pour la Fédération. Celle-ci ne compte que 312 membres et la somme à verser à l'Administration préfectorale, si on présente une liste, s'élèveront à 42400 F environ. Il parle de la candidature Bezombes, Conseiller municipal de Paris, qui serait décidé à venir prendre part à la bataille électorale dans les Alpes-Mmes. Il insiste auprès de Lieutaud, ouvrier potier à Vallauris, ancien candidat aux élections législatives, pour qu'il pose de nouveau sa candidature.

Celui-ci répond que cela lui est impossible. A Vallauris la masse ouvrière est trop veule. Les patrons tiennent le fouet et il risquerait de ne plus avoir du travail après les élections. On insiste, et finalement Lieutaud promet une réponse ferme pour le Congrès du 13 à NICE.

La parole est ensuite donnée au Commandant Tacoual ou Casoual, (qui réside paraît-il à Antibes), et qui rend compte de son mandat au Congrès national de Paris.

Il explique la proposition qu'il a faite au Congrès de faire afficher les décrets de la Convention et ceux des bolchevistes, afin que le peuple, trompé par la presse bourgeoise, se rende compte de leur similitude. Il dit qu'on lui a communiqué à la Loge maçonnique, un livre du général Perein (interdit par la Censure) sur la défense de Lille, lequel constitue un réquisitoire éraçant contre les fautes et l'incapacité de notre Etat-major. Il parle ensuite de l'Association des anciens combattants fondée par Barbusse, qui peut former, le cas échéant, les cadres de la future armée rouge.

Vidal reprend la parole et souligne l'attitude bizarre de Gastaud, secrétaire de la gestion de Nice, qui change à tout instant d'opinion au sujet du journal et des candidats.

Le docteur Gilard ? délégué de Nice, ajoute que Gastaud a trompé la confiance de tout le monde et qu'il a été forcé de démissionner.

Barral, deuxième délégué de Nice, ancien prêtre des Alpes-Mmes, qui se trouvait, paraît-il, en Allemagne au moment de la guerre et qui a pu entrer en relation avec des célébrités socialistes, prend à son tour la parole.

Il explique que, n'ayant pas été mis au courant par Gasatùd, de la décision du Congrès de Grasse relative au journal, il avait cru bien faire de fonder un journal lui-même, avec la collaboration de quelques militants comme Pellegrin. "Puisque vous en créez un vous-même, ajoute-t-il, le mien ne paraîtra pas malgré les fonds que j'avais déjà recueillis pour cela!" A ce moment Guirard de Vallauris, demande s'il est exact qu'il soit allé en son nom solliciter le concours financier de son ami Sartorio de Nice (un radical) pour la création de son journal. Barral répond affirmativement, mais il ajoute que c'est sur les conseils de Pellegrin qu'il a agi ainsi.

Cet incident vidé, on donne la liste des candidats choisis par la Section de Nice : Semeria, des cheminots, Tranchant, Gustave Hubbard, Boyer, Teisseire et Docteur Gilard ?

Ensuite Vidal, pour terminer, fait voter un ordre du jour demandant au Parti l'envoi d'un délégué permanent, pour faire une tournée de propagande dans le département. Ce délégué commencerait ainsi la campagne électorale.

Le Commissaire Spécial,



copie transmise à M.M.

Le Préfet des Alpes-Mmes
Le Sous-Préfet de Grasse
Le Contrôleur Général des Services de
Police Administrative à Paris.

Quatre réunions publiques sont organisées dans le canton d'Antibes dont deux des candidats sont originaires : le potier Lieutaud, déjà candidat aux législatives de 1910 et 1914, et le commandant en retraite Cacouault, adhérent de fraîche date mais dont la valeur lui a valu d'être délégué au Congrès national de Paris. Les quatre autres candidats sont Semeria, Gillard, Lorenzi, Tranchant.

En 1919, la Fédération socialiste des Alpes-Maritimes ne compte que 312 membres. De plus, elle est travaillée par des divisions internes qui préfigurent la scission de décembre 1920. Son efficacité est donc réduite. Cependant, la liste socialiste apparaît comme un concurrent dangereux pour Arago et ses colistiers. Leurs réunions rencontrent partout un franc succès. Dans son rapport du 4 novembre, le commissaire de police redoute que les socialistes des Alpes-Maritimes, "qui avouent être bolcheviks", n'aient deux représentants à la Chambre (4). Le succès apparent de la campagne du Parti socialiste tient sans doute au fait que les démobilisés voient dans cette liste des "poilus de 2ème classe" qui veulent "faire rendre gorge" aux profiteurs de la guerre (5). En fait, les socialistes, qui étaient partis en avance sur leurs adversaires, vont se trouver "grignotés" par les listes concurrentes qui recherchent, elles aussi, les voix des anciens combattants, notamment la liste d'Action républicaine (Moro), soutenue à Antibes par le président de la ligue des démobilisés, Ferraud, et par Namin, président des Mutilés.

Etant donné le type de scrutin et le nombre des candidats, le recensement des votes devait s'avérer particulièrement long. Les résultats consacrent la victoire de la liste Raiberti avec 141 351 voix pour l'ensemble du département. Sont élus à la majorité absolue : Ricolfi, Ossola, Grinda. Arago, qui obtient 22 220, ne doit son éjection qu'au bénéfice de la plus forte moyenne.*

A Antibes, un grand nombre d'électeurs se sont abstenus (près de 40 %). Multiplicité des listes et similitude des programmes ont sans doute concouru à cette désaffection du scrutin. Les listes en présence obtiennent les moyennes suivantes :

- liste de l'Union républicaine démocratique : 677
- liste du Parti socialiste : 213
- liste d'Action républicaine : 393
- liste Protestataire : 97,6

Le grand perdant de la consultation semble être Arago, qui ne recueille que 621 voix contre 747 à Ossola. De même, les socialistes ne réalisent qu'un score médiocre qui traduit bien la faiblesse du mouvement ouvrier à Antibes.

- L'élection municipale (30 novembre 1919)

Le maire sortant, Baptistin Ardisson, avait été élu en juin 1914, à la faveur d'une crise municipale déclenchée le 14 juillet 1913. Alors simple conseiller municipal, Ardisson apostrophait le maire d'Antibes, Chancel, en pleine tribune officielle de la fête nationale. Dans les mois suivant cet événement, la tension devenait extrême et un puissant mouvement d'opinion se développait contre le premier magistrat de la cité, dont la présence était jugée indésirable. Le 22 juin 1914, une délégation administrative municipale prenait possession de la mairie. Des élections anticipées (28 juin, 5 juillet 1914) consacraient la victoire de la liste d'"Union Antiboise" menée par Baptistin Ardisson.

En novembre 1919, il se représente avec 17 conseillers sortants et 10 nouveaux venus. Ces derniers ont été choisis avec soin parmi les membres de la ligue des démobilisés et de l'Amicale des mutilés.

La campagne d'Ardisson est centrée autour du thème de «l'Union Antiboise». Se plaçant au-dessus des querelles partisans, il affirme être le continuateur de la politique de concorde du regretté Robert Soleau. Non sans grandiloquence, le maire sortant compare son "oeuvre" de réconciliation locale à l'"Union Sacrée". De fait, Ardisson est soutenu par ceux-là mêmes qui, cinq ans auparavant, l'attaquaient avec le plus de violence et de mauvaise foi. Fait presque unique dans l'entre-deux-guerres, les deux quotidiens locaux s'accordent pour soutenir sa candidature.

En fait, Ardisson s'appuie sur les qualités de gestionnaire dont il a fait preuve durant la guerre pour solliciter le renouvellement de son mandat (logement dans Antibes des 50 000 mobilisés du mois d'août 1914, création d'hôpitaux, subventions aux oeuvres de bienfaisance et d'assistance aux prisonniers, ravitaillement de la ville toujours assuré).

Sur le plan civil, deux réalisations sont à son actif : le Centre Régional d'Instruction Physique du Fort Carré avec son stade et le boulevard de Juan-les-Pins.

Ce bilan, jugé par tous comme positif, rend difficile la constitution de listes concurrentes. Seul un original sans importance, Nehou, affrontera le verdict des urnes. Il semble pourtant qu'au sein du conseil municipal et chez un conseiller démissionnaire, des ambitions aient pu naître mais, par manque d'audace, ces personnes (Laugier, 1er adjoint

sortant et Legier, président du Tribunal de Commerce) ne s'engagent pas dans la lutte électorale (6).

En raison de la présence d'une seule liste, les résultats du scrutin du 30 novembre ne devaient apporter aucune surprise. Comme aux législatives, on enregistre un fort pourcentage d'abstentions qui s'explique en partie par l'absence de compétition. En tenant compte des 42 % d'abstentionnistes, le succès de la liste Ardisson apparaît comme très relatif. Avec une moyenne de 1184 voix, elle recueille 87 % des suffrages exprimés mais seulement 50 % des inscrits.

- les élections au Conseil général et au Conseil d'Arrondissement (14 décembre 1919)

L'intérêt des électeurs pour ces deux consultations est encore moins évident que pour les élections précédentes. L'élection du conseiller d'arrondissement est traditionnellement ignorée. Sans moyens financiers, le Conseil d'arrondissement se contente d'émettre des vœux. L'élite politique du canton laisse généralement ce siège à des notables sans envergure, en remerciement pour des services rendus ou, plus simplement, pour éviter que l'adversaire ne s'en empare. En décembre 1919, deux candidats s'affrontent : Emile Leclerc, maire de Biot, et Léon Chabaud, commerçant à Vallauris.

Le siège de conseiller général avait d'abord été convoité par Arago, incertain de son succès aux législatives (7). Cabasse, maire de Vallauris, et Bernard, avocat à Golf-Juan, s'étaient officieusement déclarés candidats. Tous deux vont se retirer devant la candidature d'Ardisson, qui estimait sa fonction de maire de la ville d'Antibes insuffisante. Né à Vallauris, Ardisson remplissait bien les conditions pour satisfaire Vallauriens et Antibois, comme l'affirme le *Réveil*:

"Antibois de coeur et de fonctions, Vallaurien de naissance, comptant de nombreux amis à Biot, il est tout désigné pour réaliser la bonne entente de tous les électeurs et représenter le canton d'Antibes au Conseil général" (8).

Les résultats confirment le phénomène abstentionniste enregistré lors des premières élections. Pour les cantonales, 49,37 % des électeurs du canton se sont déplacés pour voter (48,82 % à Antibes, 46,92 % à Vallauris). Le fait qu'il n'y ait eu qu'un seul candidat a certainement joué dans ce sens. Par rapport aux suffrages exprimés, Ardisson obtient 96,30 % des voix pour l'ensemble du canton (98,73 % à Antibes) mais seulement 45,96 % des inscrits. Pour le siège de conseiller d'arrondissement, Emile Leclerc l'emporte avec 55,83 % des suffrages exprimés (53,75 % d'abstentions), grâce à la quasitotalité des électeurs de Biot et à une forte majorité d'Antibois (65,91 %).

• L'élection cantonale de 1922

Elles sont indissociables de la crise municipale qui sévit dans le même temps à la mairie d'Antibes. La complexité des combinaisons politiques rend la situation électorale singulièrement embrouillée. Programmes et étiquettes politiques s'effacent, supplantés par les questions de personnes, les intrigues et les querelles de clocher.

En 1922, le maire d'Antibes, conseiller général de son canton, est l'objet d'une violente campagne de presse de la part du *Petit Niçois* et du *Progrès d'Antibes*, menée par l'ancien maire Chancel et ses amis, notamment Jean Sigrou.

Le paradoxe de la situation réside dans le fait que le *Petit Niçois* soit l'instrument d'une polémique dirigée par des modérés contre un maire républicain de gauche, très proche du Parti radical-socialiste. Le *Progrès d'Antibes* n'échappe pas à ce genre de contradiction et lance de violentes attaques contre la gestion du maire, jugée désastreuse par l'opposition municipale. Le rédacteur du *Progrès* estime que Baptistin Ardisson a fait la preuve de sa "totale incompréhension de l'arithmétique" (9). Les irrégularités commises par Ardisson seraient nombreuses et son attitude personnelle à l'égard de ses conseillers, empreinte d'autoritarisme, est qualifiée d'"autocratique". Sur le plan technique, les adversaires du maire lui reprochent:

- de faire des travaux sans pièces à l'appui, c'est-à-dire sans étude au préalable, et en travaillant à l'aveuglette.
- de payer des ouvriers et des travaux sur d'autres crédits que ceux y affectés, donc de faire des virements irréguliers et des mandats fictifs.
- d'engager des dépenses autres que celles prévues sans en référer au conseil municipal.
- d'acheter d'importantes quantités de fournitures à l'amiable sans faire d'adjudication.

L'affaire prend un caractère souvent folklorique : Ardisson est baptisé "maire aux brouettes" pour avoir loué ces instruments à un prix exorbitant, dépassant largement leur valeur d'achat.

La campagne de presse divise le conseil municipal. Une majorité de conseillers pense devoir se désolidariser de leur chef afin de ne pas être tenue pour responsable de la prétendue faillite de la municipalité. Dans un premier temps (janvier 1922), les conseillers condamnent les méthodes du maire en séance du conseil, agissant sur l'initiative de la commission des finances et de son président, Adam Merle. Baptistin Ardisson est invité à démissionner.

Profondément affecté par cette "trahison", le maire semble perdre confiance en lui-même (10). De fait, en avril 1922, à la veille des élections cantonales, le conseiller sortant se demande s'il

doit courir le risque d'un échec ou bien s'il doit le faire courir à un autre. Son choix se porte sur son premier adjoint Laugier.

Ce dernier, qui est l'indécision personnifiée" (11), déclare ne pouvoir accepter pareille succession en raison du discrédit que le Petit Niçois a jeté sur la municipalité. En vérité, Laugier attend pour prendre une décision qu'Ardisson ait été contraint à la démission par le conseil.

De leur côté, les amis de Chancel patronnent la candidature d'un horticulteur de Golf-Juan, Nicolas Aussel. Technicien plus qu'homme politique, ce dernier est très connu dans les milieux horticoles de la région. Des tractations s'engagent entre les deux candidats (12). Aussel promet à Laugier de retirer sa candidature à condition qu'Ardisson fasse connaître sa démission du poste de maire. Finalement, Laugier abandonne la lutte.

Le maire d'Antibes se refuse cependant à voir le siège de conseiller général passer aux mains de ses adversaires. Il se rallie alors à la candidature du député radical Jean Ossola, conseiller général sortant de Grasse, où sa réélection était compromise par ses altennoissements politiques.

Ossola joint à ses qualités personnelles le prestige que lui donne son titre de député et d'ancien combattant. La nouvelle est accueillie avec beaucoup de sympathie à Biot et à Antibes. Officiellement, il explique qu'aucun maire du canton d'Antibes n'étant candidat, il avait cru que sa qualité de député, les années passées au Conseil général, ses relations d'amitié et la famille qui le liaient à Antibes lui permettaient de croire que les électeurs du canton lui feraient confiance. Le conseil municipal lui accorde, individuellement sinon en bloc son appui.

Les conseillers opposés à Ardisson sont partagés entre leur désir de voir partir le maire et la crainte d'une victoire de leurs adversaires de 1914, les amis de Chancel, promoteurs de la candidature Aussel.

De fait la lutte politique se transpose vite sur le terrain anti-municipal. Le clan Ardisson soutient Ossola tandis que les partisans de Chancel se rallient à Aussel. A Biot, nous retrouvons le même phénomène; le maire sortant fait de l'élection d'Ossola une question personnelle.

Lorsque, fin avril, la campagne électorale s'engage, cinq candidats sont en lice. Deux comitunistes, Badina et Marty, ex-mutins de la Mer Noire, sont présentés par leur parti dans plusieurs cantons du département. Le parti communiste n'est cependant pas en mesure de mener une campagne efficace en leur faveur.

En dehors d'Aussel et d'Ossola, la candidature la plus sérieuse est celle d'un vieux militant radical, Edouard Sartorio. Ce conseiller municipal de Vallauris a engagé le premier la campagne électorale, bien avant ses adversaires. Cependant, seule Vallauris lui réserve un accueil chaleureux, notamment les conseillers municipaux qui, par solidarité, voteront et feront voter pour lui. Cet homme de convictions, excellent orateur, bénéficie des voix socialistes et radicales-socialistes, et d'une partie des voix communistes (13).

Etant donné l'ampleur des polémiques qui avaient précédé le scrutin, le nombre élevé d'abstentions surprend : seulement 50,87 % de votants pour l'ensemble du canton (51,13 % à Antibes, 47,74 % à Vallauris). A Antibes, un électeur sur deux ne s'est pas rendu aux urnes bien que ces élections aient été placées sur le terrain anti-municipal. Le beau temps est mis en cause ainsi que la non-distribution de 1200 cartes aux électeurs. Il semble bien que, depuis 1919, l'abstentionnisme soit devenu une constante de la vie politique antiboise.

Les candidats recueillent, de ce fait, un nombre de voix largement inférieur aux prévisions, à l'exception de Sartorio (605 voix soit 28,91 % des suffrages exprimés) et Marty (53 voix soit 4,43%).

SOUS-PRÉFECTURE
DE GRASSE
(Alpes-Maritimes)

République Française

DIVISION

Cabinet

Grasse, le 22 Mars 1922.

Election au Conseil
Général.
Canton d'Antibes.

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Grasse,
à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

La campagne électorale qui s'est terminée hier par l'élection pénible de M. Orvola, s'est poursuivie au dernier moment, dans une atmosphère très orageuse, due à la violence de la lutte. M. Orvola a eu recours à des témoins et M. Reybaud, notaire, ainsi qu'à M. Bougard, journaliste pour leur demander rétractation d'une affiche réprouvée par eux et jugée injurieuse pour lui. M. Bougard et Reybaud ont fait savoir qu'ils ne prenaient la responsabilité que du dernier paragraphe de cette affiche lequel ne pouvait en rien porter atteinte à l'honneur de M. Orvola. Ils ont ainsi laissé tacitement les premiers paragraphes qui accusaient M. Orvola de Mensonge.

La proclamation des résultats du scrutin, a donné lieu à de nombreuses manifestations bruyantes en faveur de M. Orvola, mais l'ordre

« n'a été, en aucun moment, troublé ».

À signaler toutefois, pour un léger incident s'est produit hier matin, dans la salle de vote :

— Dès la première heure, les affiches avaient été apposées dans les tableaux réservés à M. Sartorio, et sans exception. M. Bouvard s'élevait, en termes très courtois, et proposerait de laisser M. Brota.

M. Bouvard étant au bureau de vote, vit venir à lui, vers 9^h du matin, M. Brota qui lui dit : « Monsieur, votre affiche est une injustice. Elle tend à tromper l'électeur (ô charmante candeur) et tout le procédé est de mauvaise foi et, en agissant ainsi, vous avez fait acte de palloquet. » à quoi M. Bouvard répondit : « Je ne comprends pas. » M. Brota sortit du Bureau de vote.

En outre, au moment du dépouillement des scrutins vers 19^h 30, M. Sartorio prétendit qu'il y avait erreur dans le recensement de pulques, bulletins.

M. Sartorio, d'ailleurs, a fait connaître son intention d'attaquer l'élection de M. Brota. Pourrais-je vous dire les moyens aux lesquels il compte s'appuyer. Il doit le chercher, car son seul espoir est le correspondant du Petit Echo; aurait-il fait demander aux électeurs du canton de signaler les irrégularités; tout cela aurait-il connu.

Malgré cela, à mon regret, le résultat de cette élection tout les adversaires de M. Brota ont fait, à Aubigny, un épisode de la ville municipale que si M. Brota était vraiment le candidat de M. Ardillon et de la Municipalité, ceux-ci ont remporté, en sa faveur, un succès sensible, puisque, au chef-lieu M. Brota a eu 381 voix de plus que son adversaire.

F. ...

Sartorio réalise un score médiocre à Antibes (13,31 %), ce qui était prévisible, mais excellent à Vallauris (479 voix soit 66,44 % des suffrages exprimés).

Ossola recueille 865 voix (41,33 %) sur l'ensemble du canton contre 1172 à ses adversaires. A Antibes, ses espoirs sont déçus : 569 voix (47,58 % des SE) alors qu'il en escomptait 800.

Les résultats les plus décevants sont ceux d'Aussel qui n'obtient que 96 voix à Vallauris (13,31 % des SE) mais résiste assez bien à Antibes (35,95 % des SE), ville où il n'était pas connu. Ce score honorable confirme bien le fait que sa candidature était essentiellement dirigée contre Ardisson. Les modérés, adversaires du maire en place, ont voulu, en votant Aussel, infliger un blâme à Baptistin Ardisson.

Après la publication des résultats, un certain nombre de regroupements ont lieu. Aussel, distancé par Sartorio de 72 voix est indécis. Aucun engagement précis ne le liant à son adversaire, il se demande s'il doit se désister à son profit ou bien ne donner aucune consigne de vote. Ses amis ne sont pas hostiles à ce désistement mais semblent préférer une candidature d'"union cantonale".

Des négociations ont également lieu avec les conseillers municipaux d'Antibes, mais échouent, faute de pouvoir s'entendre sur le choix du candidat unique. Les partisans d'Aussel le voudraient sans liaison avec Ardisson tandis que les conseillers déclarent ne pouvoir accepter qu'un ami du maire, afin de ne pas indisposer celui-ci (14).

Les offres de désistement faites par Aussel et Sartorio en faveur du maire de Vallauris, Raibaud, restent vaines. Raibaud invoque l'"accord" de 1885 passé entre Antibes et Vallauris, attribuant le siège de conseiller général au chef-lieu du canton, pour expliquer son refus. Enfin, le 19 mai, le Progrès annonce le désistement de Nicolas Aussel en faveur d'Edouard Sartorio. De leur côté, les communistes mènent une campagne active pour soutenir la candidature de ce dernier. Ainsi, à la veille du second tour, Edouard Sartorio est soutenu par des groupes politiquement à l'opposé l'un de l'autre, mais animés par une volonté commune d'empêcher l'élection d'Ossola.

Le Progrès ne voit là aucune contradiction (15). Sartorio est un "bon républicain", un homme intègre, dévoué et capable. Fils du canton d'Antibes, il aime trop son pays pour ne pas envisager sa prospérité et son développement toujours croissant. Mais surtout, la candidature Sartorio ne prête à aucune équivoque. Tout le monde sait quelles sont ses opinions. Le Progrès lui oppose Ossola qui est une "girouette politique" passée "par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel" (16). Le député ne serait pas non plus qualifié pour réaliser l'union cantonale, car il reste le paravent du maire d'Antibes qui l'a "chaperonné" et a pris des engagements "secrets" à son égard, "véritable défi au corps électoral antibois" (17).

De son côté, Ossola bénéficie d'importants ralliements. A Golfe-Juan, les marins, avec le conseiller municipal Maurel, mais aussi les fonctionnaires et ceux qui occupent une situation sociale un peu en vue (18). A Antibes, le conseil municipal ne s'est apparemment pas décidé à changer la "neutralité bienveillante" dont bénéficiait Ossola en appui officiel. Les mauvais résultats du député au 1er tour divisent les conseillers, certains y voyant un blâme de leur gestion.

De fait, à l'issue du second tour, Ossola ne doit son élection qu'à deux voix de majorité sur Edouard Sartorio (1148 contre 1146). Les votants sont plus nombreux (57,08 % des inscrits, surtout à Vallauris où l'on enregistre un gain de 171 votants). Comme on pouvait le prévoir, le report des voix Aussel sur Sartorio a été imparfait. Sartorio opère cependant une belle remontée : par rapport au premier tour, il gagne 581 voix contre 283 pour Ossola.

A Antibes, Ossola (62,31 %) et Sartorio (36,23 %) se partagent les voix d'Aussel; les électeurs communistes se sont sans doute prononcés pour le candidat radical-socialiste. A Vallauris, Sartorio retrouve presque le score réalisé aux municipales de 1919, grâce au nombre plus élevé de votants. De nombreuses irrégularités semblent avoir été commises à Antibes, au préjudice d'Edouard Sartorio. Le pourvoi formé par ce dernier contre les opérations électorales sera pourtant rejeté.

• La crise municipale de 1923

Latente depuis 1922, elle atteint son paroxysme au cours de l'été 1923. Un groupe d'opposition, au sein du conseil municipal, s'est formé depuis mai 1922. Une quinzaine de conseillers, avec à leur tête Merle, Chaignet et Cauvi, cherchent à obtenir la démission du maire. En l'espace d'une année, les relations de Baptistin Ardisson avec ses conseillers se sont considérablement dégradées.

Les violentes attaques du *Progrès* y ont certainement contribué et le débat politique se passionne. Albert-Louis s'ingénie à présenter Ardisson comme un être d'une "ignorance incommensurable", orgueilleux, incapable, "grotesque" et ridicule. Son entourage est également soumis à de vives critiques.:

"Il a, autour de lui, le conseiller dans l'ombre, quand ce n'est pas à la terrasse des cafés, des gaillards parmi lesquels les moins écoutés ne sont pas d'anciens pensionnaires d'établissements où la méditation est élevée à la hauteur d'un culte.

C'est une spécialité de M. Ardisson d'accorder créance aux voix officieuses et de les choisir parmi des gens auxquels on n'attribue habituellement qu'une considération limitée" (19).

Le 5 mai 1923, au cours d'une réunion privée tenue à la mairie, Ardisson promet aux quinze conseillers protestataires de démissionner; son effacement devant permettre de garder intacte l'"Union Antiboise". Comment Ardisson acceptait-il de se démettre de ses fonctions alors qu'il s'y refusait depuis plus d'un an ? Pour l'Echo d'Antibes, "ses conseillers lui servirent un plat de griefs si difficiles à digérer qu'il dut promettre de démissionner" (20).

Le Progrès considère que le maire voulait gagner du temps :

"En reculant l'échéance le plus possible, il s'était imaginé qu'un événement surgirait; il avait compté sur le dieu Hasard qui arrange tant de choses et il croyait qu'en atermoyant, qu'en larmoyant, il pourrait, une fois encore, se tirer d'affaire" (21).

Albert Ferraud, du Réveil, cherche à minimiser l'importance de la crise :

"Racontars manifestement et volontairement exagérés, bluff systématique et intéressé de gens n'appartenant pas au Conseil municipal/..." (22).

Il ne s'agirait en fait que d'une "subite et inexplicable mésentente parmi nos élus", provoquée par une petite minorité, une fraction infime" du conseil municipal agissant à l'instigation du député Arago et de ses partisans antibois, "au total une demi-douzaine de personnes, dont la moitié au moins de fonctionnaires" (23). Parmi ces derniers sont désignés à l'opprobre publique le receveur municipal et le commissaire de police Sansot, considérés tous deux comme des agents électoraux. Le cas du second fonctionnaire est encore plus grave puisqu'il s'agirait, selon Ardisson d'un spéculateur immobilier (24). Arago aurait tout intérêt à ce que la municipalité Ardisson ne préside plus aux prochaines élections législatives. Les "Aragoïns sont donc convaincus de vouloir semer la discorde entre les membres du Conseil municipal (25).

En réalité, les rapports entre le maire d'Antibes et le député sont excellents et dépourvus de toute mauvaise intention. Baptistin Ardisson a chaperonné l'élection d'Ossola et le député a, en contrepartie, rendu de nombreux services à la municipalité antiboise : dévolution à Antibes du 112ème de ligne, obtention d'un prêt du Crédit Foncier, Légion d'honneur pour le maire. Le Progrès dément d'ailleurs la thèse du complot :

"M. Arago transformé en Machiavel ! Hélas /pour son malheur, le Vice-Président de la Chambre des députés est tout autre. Il demeure loin du peuple des électeurs et les électeurs municipaux ne l'approchent guère" (46).

Le 8 juin, les dissidents du conseil invitent Ardisson à démissionner sans délai, conformément aux promesses faites par lui le 5 mai. Après quelques hésitations, le maire remet sa démission, en double exemplaire, à Laugier, 1er adjoint et Audibert. Expliquant les raisons de son geste, il invoque, dans cette lettre adressée au préfet des Alpes-Maritimes, la perte de sa femme et sa santé, "fortement ébranlée", qui se ressent des efforts de travail qu'il avait dû donner pendant ses neuf années de magistrature municipale. Ardisson émet cependant une réserve, acceptée par les conseillers : la lettre ne sera officiellement donnée et envoyée au préfet qu'après la réunion du conseil municipal du 16 juin.

Or, sans attendre cette échéance, le document est publié par VECLAIREUR de Nice dans son numéro du 13 juin, contrairement aux conditions souscrites de part et d'autre. A Antibes, l'émotion est grande. Il semble que les deux édiles en possession de la lettre soient au-dessus de tout soupçon. Albert Ferraud met en cause les opposants actifs du conseil municipal :

"../un des leurs a commis la déplorable incorrection de faire publier, bien avant l'heure, la lettre de démission dont il avait eu connaissance confidentiellement et cela au risque de mettre en fâcheuse posture les deux édiles qui en avaient reçu copie" (27).

Le 16 juin a lieu à la mairie une réunion privée entre Ardisson et les conseillers sur les conditions définitives de sa démission. Elle se solde par un échec et dès l'ouverture de la séance publique du conseil municipal; le maire expose le cours des pourparlers anciens et récents. Il conclut en disant qu'il consent à démissionner à condition que des félicitations pour sa gestion lui soient votées ou tout au moins des regrets pour son départ.

Les conseillers objectent qu'il avait été toujours convenu que la démission aurait lieu sans conditions ni réserves et qu'ils se refusent à en modifier les conventions. Dès lors, la réunion tourne court. Le maire s'emporte violemment contre ses conseillers, déclarant qu'il avait fait toute la guerre au pouvoir, qu'on se conduisait avec lui d'une façon indigne, qu'il croyait avoir affaire à des amis et qu'il n'avait devant lui que des faux frères. Ce reproche s'adressant particulièrement à son 1er adjoint Laugier sort de sa réserve pour répondre au maire :

"Vous devriez au moins avoir la pudeur de vous souvenir que j'ai été obligé de vous rédiger même votre lettre de démission " (28).

Voyant que Baptistin Ardisson refusait de se démettre de ses fonctions et qu'il rompait, par une déclaration publique la règle du silence qui présidait aux négociations, les adjoints et les conseillers municipaux présents, au nombre de 21, décident alors de démissionner collectivement.

Comme on pouvait le prévoir, la presse interprète et commente l'événement d'une manière très différente selon les titres. Le "vieil ami" du maire, Albert Ferraud, regrette les incidents qui se sont produits à la mairie, dont la cause principale est selon lui, la communication à la presse de la démission de M. Ardisson :

"On doit reconnaître, en effet, que de pareils procédés ne sont point de mise à l'égard d'un maire qui, depuis neuf ans, se consacre à l'administration de la cité et dont le dévouement se manifesta si utilement pendant la guerre. On comprend aisément qu'il se soit cabré. Sans doute il eut mieux valu pour lui que son caractère lui permit de discuter samedi avec plus de calme et de sans-froid; mais est-ce bien à nous, méridionaux impulsifs, de lui en faire grief?" (29).

Le Progrès se veut modéré mais il est cependant très dur pour le maire sortant : *"Son incapacité, son orgueil, son incompréhension et surtout son stupide entêtement l'ont aveuglé au point de lui faire commettre gaffe sur gaffe" (30).*

En réalité, les conseillers espéraient que les négociations avec le maire resteraient secrètes. La divulgation prématurée de la lettre de démission et sa conséquence, la volte-face de Baptistin Ardisson reprenant sa promesse, ruinent leurs efforts. Ils croient cependant qu'en présence de leur démission, l'autorité administrative interviendra et obtiendra du maire son départ. Par l'intermédiaire du commissaire de police d'Antibes, les conseillers font savoir au préfet que, d'esprit gouvernemental et sans ambitions politiques, ils sont disposés à aider l'administration. Le préfet refuse pourtant de prendre une décision. Jusqu'à la fin du mois de juillet, en dépit des interventions du sous-préfet de Grasse, Basset, il laisse "pourrir" la situation. Y a-t-il eu intervention du député Ossola en faveur du maire en place ? Aucun document ne permet de l'affirmer.

De jour en jour, la situation se dégrade. Les conseillers perdent patience devant l'obstination du maire à rester en place.

Le 23 juin, Ardisson déclare au sous-préfet, venu en mission de conciliation à Antibes, ne vouloir prendre de décision au sujet de sa démission que lorsque des élections complémentaires auront eu lieu.

Le 24 juin, un nouvel incident se produit à Nice, au siège de l'Eclaireur où le maire et une délégation des conseillers, composée de Laugier, Ferraud, Audibert et Merle, s'était rendue pour connaître le nom de la personne qui avait communiqué au journal la lettre de démission d'Ardisson. A la sortie, les visiteurs n'ayant obtenu satisfaction, une discussion assez vive s'engage. Ardisson bouscule alors Merle en l'injuriant grossièrement. L'irritation de ses collègues du conseil municipal est d'autant plus grande qu'ils jugent partisane l'attitude de l'administration. De fait, le préfet ne peut prononcer la dissolution de l'assemblée municipale car le budget a déjà été voté et l'article 3 de la loi du 5 avril 1884 n'autorise pas cette mesure. Toutefois, étant données les circonstances et les décisions contradictoires du maire d'Antibes, le sous-préfet demande au préfet si une demande allant dans ce sens ne pourrait pas être faite au ministre de l'Intérieur (24 juillet).

A Antibes, Baptistin Ardisson reste seul avec les conseillers David et Bonfre. Ce dernier, un pêcheur quasiment illettré, a pris possession de la mairie, où, selon le Progrès, "à la grande joie des employés municipaux, il procède à des mariages dont les formalités eussent, grâce à lui, ravi Labiche ou Courteline".

Or, plusieurs affaires importantes doivent être réglées (expropriation des parcelles nécessaires à la construction du boulevard de Juan-les-Pins, demande d'ouverture d'établissements dangereux, etc.). Les projets soumis au conseil municipal restent en suspens.

Le dénouement de la crise municipale intervient le 1er août, par la voie d'un communiqué à la presse de Baptistin Ardisson, dans lequel il annonce avoir remis sa démission au préfet des Alpes-Maritimes. Bonfre et David ont font de même. La date des élections est fixée au 23 et 30 septembre 1923 par le préfet.

Des la nouvelle connue, une certaine agitation règne dans la ville. Des pourparlers sont engagés pour la constitution de listes et le poste de premier magistrat de la cité semble exciter les convoitises d'un certain nombre de personnes, notamment le milliardaire Sudreau, propriétaire de la villa Eilen-Roc au Cap.

Dans son numéro du 4 août 1923, le Réveil publie une lettre, signée d'un "groupe d'électeurs", proposant la constitution d'une liste composée de techniciens choisis parmi les groupements économiques locaux en dehors de toute préoccupation politique. Le 25 août, une réunion privée a lieu à l'Hôtel Terminus. Les participants, la plupart présidents d'associations et de groupements économiques, décident de se constituer en comité électoral, afin d'établir une liste des "Intérêts Economiques d'Antibes".. Une commission de 11 membres sera nommée qui, après s'être mise en rapport avec les dirigeants des groupements déjà évoqués et les électeurs notables d'Antibes, devra présenter à la prochaine réunion du Comité, samedi 8 septembre, une liste provisoire de 27 candidats au Conseil municipal.

Or, dans le même temps, les conseillers démissionnaires tentent de constituer leur propre liste, dite d'"Union Antiboise". une dizaine d'entre eux ne se représentant pas pour diverses raisons (occupations familiales absorbantes, âge avancé ou état maladif), les promoteurs de la liste s'adressent au "Comité des Intérêts Economiques d'Antibes" pour obtenir des remplaçants, jetant ainsi le doute sur les buts de ce dernier groupement :

"Il est un point cependant sur lequel je me permets d'appeler amicalement l'attention des membres de la commission/... Un point qui m'a paru insuffisamment précisé par le mandat qui leur a été confié. Je veux parler de la présence sur la liste des conseillers démissionnaires. Est-ce souhaitable ? Je ne le pense pas, du moins en ce qui concerne les premiers dissidents" (31).

Albert Ferraud écrit encore, à propos du Comité :

"Si vraiment, comme nous le pensons, ses membres ne sont inspirés que par la noble ambition d'éviter toute lutte stérile et de réaliser l'union de tous pour le plus grand bien de notre cité, il lui faut se dégager de toutes les coteries, de toutes les influences plus ou moins indirectes, pour réunir 27 citoyens dévoués et sérieux, n'ayant pas été mêlés directement aux incidents qui ont provoqué la crise récente" (32)

L'échec de la liste dite "économique" fait renaître les polémiques. Baptistin Ardisson dit être "vivement sollicité" par un groupe important d'amis" (34), ces derniers estimant que le maire sortant a fait preuve pendant neuf ans "d'un zèle et d'un dévouement qui n'ont été contestés subitement que ces derniers temps". Huit jours avant le scrutin, Ardisson n'a toujours pas pris de décision.

Cependant, comme l'écrit le Réveil (15 septembre) :

"/.../l'ancien chef de l'Union Antiboise ne peut oublier qu'il a derrière lui un parti puissant auquel il se doit, et de nombreux amis désireux de faire sur son nom une manifestation de sympathie".

C'est sans doute pour répondre aux démarches de ses nombreux "amis" qu'Ardisson pose sa candidature le mardi 18 septembre 1923. Dans sa profession de foi, il interprète son geste comme une protestation contre les "agissements de deux conseillers qui émettent la prétention de mener Antibes à leur guise" (35). Il rappelle aussi qu'aucune accusation précise n'a pu être portée contre son administration. Après avoir été victime d'une "immonde" campagne de dénigrement, il ne pouvait plus quitter la vie publique dans des conditions acceptables.

Baptistin Ardisson affronte la liste d'"Union Antiboise" dont les membres les plus notables sont les anciens adjoints Laugier et Pugnaire, mais aussi Antoine Cauvi, Angeleri, Tassanary, Chaignet, Bourgoïn, Audibert... Elle est menée par Auguste Dufresne, industriel établi à Antibes.

C'est, selon le Progrès, l'administrateur que réclame la situation de la ville d'Antibes. Son programme économique doit assurer le développement de la cité.

La liste de L'Echo d'Antibes ne compte que deux membres : le directeur de l'hebdomadaire, Georges Toudouri, et un entrepreneur de peinture, Paul Sottis. Leur programme est avant tout social (habitations ouvrières, assainissements de la ville, amélioration de la situation des employés communaux, etc.); L'Echo d'Antibes encourage ses lecteurs "à voter pour n'importe qui, sauf pour ce Vallaurien et à "balayer cet oisif, cet indigent intellectuel" (36).

Le 1er tour (23 septembre) consacre la victoire personnelle du maire sortant, acquise en raison du faible nombre de votants (61 %). Ardisson obtient 856 voix soit 66 % des suffrages exprimés mais seulement 39 % des inscrits. Il est le seul à obtenir la majorité absolue alors que la liste d'"Union Antiboise" ne réalise qu'un score médiocre (468 voix). Les plus éprouvés sont les "meneurs" des conseillers démissionnaires : Cauvi (381 voix) et Chaignet (434). D'autres membres de la liste obtiennent un score honorable. Il s'agit d'hommes n'ayant pas fait partie de la précédente municipalité comme Angeleri (588 voix), Nigon (570), Chaniel (533), Jalabert (524), Laugier (502).

Les électeurs ont sans doute voulu condamner l'attitude des conseillers démissionnaires vis-à-vis de leur maire. Ce dernier se présentait seul et faisait appel au suffrage universel de l'hostilité rencontrée au sein du Conseil municipal. Incontestablement, cet acte l'a rendu sympathique aux électeurs. La violence de la campagne menée contre le maire par L'Echo d'Antibes a servi sa cause. Pour Albert Ferraud, l'effondrement électoral des ennemis du maire démontre que la population antiboise a entendu signifier aux "fauteurs de trouble" qu'"elle voulait rester maîtresse chez elle et ne laisserait pas instaurer ici de pareils procédés de discussion" (37). Déplorant le fait que cette victoire ait été remportée sur les amis personnels qu'il comptait dans la liste, le rédacteur du Réveil estime que la violence des ennemis du maire a puissamment contribué à la réélection de ce dernier.

L'Echo d'Antibes s'interroge :

"La réponse de l'électeur a-t-elle voulu condamner la forme un peu vive dont les adversaires se sont servis dans leur lutte contre M. Ardisson ?" (38).

D'autres raisons peuvent encore expliquer le succès du maire sortant. Les employés municipaux étaient reconnaissants envers Ardisson d'avoir défendu leurs intérêts et ont fait campagne pour lui (39). L'élément modéré, qui n'était pas représenté dans la formation de la liste d'"Union Antiboise", désirait la faire échouer en votant pour l'ancien maire. Les conseillers démissionnaires, en refusant d'expliquer aux électeurs les causes de leur démission, ont sans doute provoqué à leur égard un sentiment d'incompréhension. Il faut signaler, d'autre part, l'attitude du commissaire de police d'Antibes qui, une fois son congé expiré, avait rejoint son poste sans informer l'administration de son retour. Sa présence, mal interprétée par les électeurs dont certains le considèrent comme un agent électoral, n'a pu que favoriser l'élection de Baptistin Ardisson.

Dans l'optique du second tour, Ardisson cherche à constituer une liste de candidats, dont l'élaboration sera assez laborieuse. A la veille du scrutin, les électeurs ignoraient encore leurs noms.

En fait, la liste Ardisson ne comporte que peu de personnalités, avec cependant quelques individus de valeur : l'industriel Charles Bernard, le négociant en matériaux Francis Marenda, l'agent d'assurances Jérôme Gastaud et surtout Charles Guillaumont, futur maire d'Antibes.

La liste d'"Union Antiboise" connaît un grand nombre de défections, une quinzaine au total, dont celles d'Angeleri, Audibert, Cauvi et Laugier, remplacés par des notabilités.

Le second tour s'avère tout aussi désastreux pour les adversaires du maire. La liste Ardisson est entièrement élue avec une moyenne de 761 voix contre 465 à la liste d'"Union Antiboise". Le mouvement d'opinion en faveur du maire sortant, observé au 1er tour, se concrétise au second, la participation étant sensiblement la même.

Le 7 octobre, l'élection du maire et de ses adjoints ne donne lieu à aucune surprise. Baptistin Ardisson reste maire de la ville d'Antibes tandis que Charles Guillaumont et Jérôme Gastaud deviennent respectivement premier et second adjoint. Les trois hommes se sont présentés sous l'étiquette "républicain de gauche" et ne cachent pas leur sympathie pour le Parti radical-socialiste. Les élections municipales de septembre 1923 n'ont cependant aucune signification politique, la campagne s'étant faite sur des thèmes locaux.

• **L'élection législative du 11 mai 1924**

Sur le plan national, c'est l'affrontement entre le Bloc National et le Cartel des Gauches qui domine ces élections. Dans les Alpes-Maritimes, le nombre de députés à élire a été réduit par le gouvernement : il passe de six à quatre. Dès mars 1924, une certaine effervescence règne dans le département. La réduction du nombre des sièges rend difficile la constitution des listes, car elles ne permettent plus de satisfaire toutes les ambitions.

La liste du Bloc National connaît, de ce fait, un certain nombre de déboires. Sur les six élus de 1919, deux s'en sont séparés : Raiberti, élu sénateur, et Ossola, qui par ses votes à la Chambre, s'est désolidarisé du reste de ses colistiers. Les quatre députés sortants sont de plus divisés; Barety, Grinda et Ricolfi s'opposent, parfois violemment, à Arago qui tente, de son côté, de créer sa propre liste, appuyé par le Progrès de Nice, journal qu'il vient de fonder. Arago est menacé d'être "débarqué" par ses colistiers qui, selon Le Progrès (40), cherchent à s'adjoindre le concours d'un candidat "dans le mouvement", ce qui permettrait de "redorer leur blason".

L'industriel Charabot est pressenti. Cependant, la combinaison projetée ne se réalisera pas. Les quatre députés sortants se représentent sur la même liste, dite d1 "Union Républicaine Démocratique" et soutenue par L'Eclaireur de Nice.

Le Bloc des Gauches est également présent dans les Alpes-Maritimes. A l'initiative de Pierre Bermond, vice président du Conseil général et directeur du Petit Niçois, s'est créée la liste d'"Action Républicaine". Jean Ossola s'engage à ses côtés, après de difficiles négociations. Y figurent également le maire de Menton, François Fontana et un délégué de la Fédération des Fonctionnaires, Jacques Toesca.

Troisième liste en présence, celle des communistes, avec Barel, Briday, Lieutaud et Raybaud.

A Antibes, la campagne électorale est peu active. Le Progrès et le Réveil soutiennent le Bloc des Gauches mais surtout Jean Ossola. Le Réveil rappelle qu'il est le seul candidat à être né dans l'arrondissement de Grasse et que, déjà conseiller général d'Antibes, il aura à cœur de défendre les intérêts de son canton au Parlement (41).

Ces raisons, insuffisantes pour guider le choix de l'électeur, sont étayées par des arguments d'ordre politique. Ainsi, les deux hebdomadaires sont unanimes pour reconnaître que Jean Ossola s'est nettement séparé du Bloc National :

"Refusant de pactiser avec les éléments de la dévotion des coteries et des chapelles, il a, par ses votes successifs, notamment en ce qui concerne le service d'un an, les décrets-lois, le double décime, le statut des petits retraités, vraiment fait acte de bon républicain et c'est cette franchise d'attitude/.../ qui lui vaut toute notre sympathie" (42).

Le Réveil écrit pour sa part :

"/.../ son attitude au Parlement a toujours été celle d'un bon républicain, dévoué aux intérêts de son pays et ses adversaires mêmes sont obligés de reconnaître sa parfaite honnêteté et sa probité politique " (43).

Si l'ensemble de la presse locale s'accorde sur le choix d'Ossola, les colistiers du député sortant ne sont pas accueillis avec le même enthousiasme par le Réveil :

"Certes, si nous disions que la composition de la liste Ossola nous a comblé de joie dès l'abord, nous ferions sourire nos amis, mais que pèsent les questions de personnes dans des problèmes d'une telle envergure?" (44).

Albert Ferraud fait ainsi allusion à son licenciement du Petit Niçois par Pierre Bermond, à l'occasion des élections cantonales de 1922.

Le Réveil développe longuement ses attaques contre la liste du Bloc National, évoquant les nombreux scandales (sucriers, spéculateurs contre le franc, moutons d'Algérie, vol des stocks américains) restés sans sanctions. Petit commerce et retraités ont été victimes de "brimades" tandis que le vote du double-décime aggravait les charges pesant sur les contribuables :

"La Chambre des Aragoins, asservie aux puissances d'argent, s'est montrée aussi bienveillante et pleine de mansuétude pour les gros profiteurs, spéculateurs et fraudeurs, qu'elle a été dure et sans égard pour les petits et les victimes de la guerre" (45).

Dans quelle mesure les prises de position de la presse antiboise influencent-elles l'opinion publique? En l'absence d'autres documents, seuls les résultats électoraux des candidats permettent de l'apprécier.

Le recensement des votes pour l'ensemble du département consacre l'élection de trois représentants du Bloc National (Humbert Ricolfi, Edouard Grinda et Léon Barety) et d'un seul membre de la liste du Bloc des Gauches, Jean Ossola, élu au quotient. Arago est définitivement éliminé et disparaît de la scène politique locale.

A Antibes, la participation s'affirme comme nettement supérieure à celle de 1919, avec 72,17 % de votants, mais reste encore inférieure à celle du département (77,14 %). Les trois listes obtiennent les moyennes suivantes :

- liste du Bloc National : 762
- liste du Bloc des Gauches : 744
- liste du Bloc Ouvrier et Paysan : 324

Le score réalisé par les communistes à Antibes est tout à fait honorable. Par rapport aux résultats enregistrés par Lieutaud en 1919, le Parti communiste progresse de 35 %. Les candidats du Bloc National progressent eux aussi : Arago (+ 15 %), Grinda (+ 17,87 %), Ricolfi (+ 14,41 %) contre 8 % seulement pour leur adversaire Jean Ossola qui parvient cependant en tête des suffrages avec 810 voix.

Le Réveil attribue les causes de l'insuccès de la liste Ossola à la corruption mais aussi au fait que les candidats du Bloc National ont voulu faire plébisciter Poincaré et la sécurité de la France, tandis qu'Ossola et ses camarades,

"tout aussi bons français que leurs adversaires, se sont refusés à jeter dans le débat le nom respecté du Président du Conseil et n'ont pas hésité à se prononcer nettement pour l'occupation de la Ruhr" (46).

• L'élection municipale de 1925

Le maire sortant, Baptistin Ardisson, déjà réélu à la tête de la municipalité à deux reprises (1919 et 1923), affronte de nouveau le verdict des urnes avec l'ensemble des membres de son conseil. L'absence de réaménagement, à l'intérieur de la liste sortante, est surprenante. Constituée en hâte en août 1923, ses membres, souvent inconnus des électeurs, ne jouissaient dans la ville que d'une médiocre popularité, à quelques exceptions près. L'arrivée de nouveaux éléments n'est cependant pas jugée nécessaire par Baptistin Ardisson. Dans ces conditions, les conseillers sortants ne pouvaient escompter leur réélection qu'en l'absence de concurrents, ce qui semble être le cas jusqu'au 2 mai. Albert Ferraud prévoit une élection sans lutte (47). Le journaliste ne tarit pas d'éloges sur les "bienfaits" de la municipalité Ardisson, publiant une liste de ses réalisations assez impressionnante, en fait simples projets.

Le 25 avril, la presse publie une lettre ouverte de l'homme d'affaires Harris-Sudreau, propriétaire de la villa Eilen-Roc au Cap, adressée à la municipalité et dans laquelle il s'élève contre les insuffisances de la gestion du maire sortant (cherté de la vie à Antibes, mauvais état sanitaire de la ville, etc). Sudreau pose ainsi sa candidature à la magistrature municipale, caressant en effet depuis plusieurs années le projet d'être maire. Ses relations avec Guillaumont et Ossola et l'appui de la presse locale ont facilité son geste.

Le Progrès voit dans Sudreau le candidat idéal, assuré de ne pas chercher à la Mairie des combinaisons financières ou une popularité qui lui est déjà acquise. Son but déclaré est "d'avoir les coudées franches pour faire le bien aux malheureux" (48). L'éditorialiste espère qu'Antibes saura saisir cette opportunité :

"Il souffre de nous voir croupir dans la routine provinciale, alors que nos voisins, profitant des méthodes modernes, assurent la prospérité à leur commerce et la vie plus aisée ou plus agréable à leurs habitants" (48).

Le 29 avril a lieu une réunion publique et contradictoire au cinéma Casino, à l'initiative du Comité radical-socialiste. Les amis d'Harris-Sudreau qui escomptaient un retrait du maire sortant devant cette candidature "providentielle", sont profondément attristés par l'attitude négative de Baptistin Ardisson. Le Réveil opère alors un spectaculaire revirement. La municipalité et son chef, dont l'action était décrite en termes laudatifs dans les colonnes du journal, deviennent la cible d'Albert Ferraud qui souligne la gravité de l'erreur commise par le maire :

"On sait qu'il n'y pas que des aveugles de naissance. Il en est de volontaires. H y a aussi des sottises d'amour-propre qui peuvent coûter cher à qui les commet, mais plus cher encore et c'est bien le plus fâcheux à toute une collectivité sur qui pèse la menace d'en subir éventuellement les conséquences" (49).

Ferraud est extrêmement sévère pour son ancien "ami" :

"La personnalité de M. Ardisson représente la digestion béate et satisfaite que procure une popularité de qualité discutable mais indifférente - les preuves abondent - au sort des déshérités, des pauvres, des malades et sourde, presque hostile, comme s'il était inapte à comprendre, à toute suggestion touchant à l'hygiène de la ville, en permanente souffrance, et ses embellissements nécessaires./.../

Le maire sortant, pour qui j'ai toujours eu une sympathie instinctive, n'est plus à la hauteur de difficultés redoutables, devenues trop pressantes par un essor urbain, qui se développe à vue d'œil. Cet excellent homme représente le passé qu'il faut répudier, c'est-à-dire la stagnation, l'existence végétative au jour le jour, l'amélioration lente au compte-goutte" (50).

Le 2 mai, Sudreau pose officiellement sa candidature et développe un programme en trois points : économie (amélioration des transports en commun, des voies de communication, classement d'Antibes comme station touristique), social (transformation de l'hôpital, création d'une maternité, secours plus nombreux aux vieillards et aux malades, lutte contre la vie chère), hygiène (branchement des immeubles sur les égouts, bains-douches populaires, etc.).

Le Parti communiste est également présent avec une liste de 27 candidats conduite par Mario, Bordala, Ricca et Imbert.

Au 1er tour du scrutin (3 mai 1925), la forte participation (74,33 %) témoigne de l'intérêt des Antibois pour ces élections (seulement 61 % de votants en 1923). En raison de l'augmentation du nombre des électeurs, deux nouveaux bureaux de vote ont été créés (Tribunal de commerce, Ecole Guynemer), venant soulager celui de l'Hôtel de ville où, à l'occasion des élections législatives de 1924, des files d'attente assez longues s'étaient formées.

Seuls deux candidats obtiennent la majorité absolue : Sudreau (1111 voix) et Charles Guillaumont (984 voix). Les électeurs ont nettement désavoué le maire sortant qui arrive bon dernier de sa liste (839 voix) alors que plusieurs de ses collègues frôlent la majorité absolue.

Les résultats de la liste communiste sont plus décevants (entre 136 et 156 voix).

Le succès personnel de Sudreau jette le désarroi chez ses adversaires. Le milliardaire profite de son avantage pour constituer une liste de conciliation, comprenant des conseillers sortants et des personnalités nouvelles.

Mardi 5 mai, les conseillers municipaux, désireux de s'enquérir des dispositions de Sudreau et de ses projets, charge Aimé Bourreau, un industriel retiré à Antibes, de cette délicate mission. Aimé Bourreau s'était déjà fait remarquer lors de la réunion publique du 29 avril au Casino, dont il avait assuré la présidence. Le représentant de Sudreau se révèle être Albert Ferraud qui, là encore, excelle dans son rôle d'agent électoral. Les qualités de médiateur de Bourreau permettent aux deux hommes de parvenir à un accord de principe, établissant une liste d'"Union des Intérêts Généraux de la ville d'Antibes". Cette dernière comprend les dix candidats de la liste Ardisson ayant obtenu le plus de suffrages au premier tour. Quinze personnalités locales amenées par Sudreau se joignent à la liste, dont la naissance est officiellement consacrée le 6 mai par une réunion à la mairie à laquelle participent conseillers sortants et nouveaux candidats.

Les réticences restent fortes chez les "laissés-pour-compte" de la liste d'union. Bourreau doit intervenir à deux reprises "pour adoucir au contraire, avec douces paroles et des exhortations lénitives les derniers moments de ceux que le suffrage populaire avait condamnés" (51).

Cependant, le 10 mai, deux listes seront en présence. Entre le 6 mai et la date du scrutin, les conseillers sortants exclus de la combinaison ont eu le temps de reformer une liste dite "protestataire" où figure Baptistin Ardisson.

Ce nouvel élément n'empêche pas les 25 membres de la liste d'"Union des Intérêts Généraux de la ville d'Antibes" d'être élus avec une moyenne de 400 voix d'avance sur leurs adversaires, malgré une légère baisse de la participation par rapport au premier tour (71,31 %).

Les conseillers élus ont manifestement bénéficié du succès initial de Sudreau. Au sein de la liste formée par Aimé Bourreau, il était intéressant de voir quels étaient ceux qui avaient le plus profité de l'union. Sur les quinze premiers élus, neuf sont des conseillers sortants (Dapui, Marena, Testons, Lemeray, Gastaud, Constand, Namin, Mas, Bernard) appréciés des électeurs pour le travail et les services rendus.

Le rôle joué dans ces élections par des hommes non originaires d'Antibes, comme Aimé Bourreau et Sudreau, mérite d'être signalé. C'est un fait nouveau dans l'histoire politique de la cité. Il correspond à l'importance de plus en plus grande prise par les étrangers dans la ville. Pour le Progrès :

"La majorité faite sur le nom de Monsieur Sudreau indique que le pays, rompant avec le préjugé désuet qui voulait ne voir diriger les affaires de la commune que par des citoyens nés dans ses limites, fait confiance aux hommes d'action dont Antibes est devenue la résidence et son territoire leur champ d'activité et les appelle à sa tête" (52).

Le conseil municipal élu le 10 mai comprend une forte proportion d'élus de gauche (4 SFIO, 5 radicaux-socialistes contre seulement 7 "Bloc National"). L'orientation vers la gauche est d'ailleurs générale dans l'arrondissement de Grasse (53). Notons encore qu'un certain nombre de conseillers, donnés comme républicains de gauche en 1923, sont devenus radicaux-socialistes en 1925. C'est le cas de Charles Guillaumont.

Le dimanche 17 mai, le conseil municipal issu des dernières élections se réunit en séance publique pour procéder à l'élection du nouveau maire et de ses adjoints, au nombre de quatre. Sudreau, malade, est absent. Il a fait parvenir aux conseillers une lettre dans laquelle il pose nettement sa candidature. Le milliardaire ne recueillera pourtant aucune voix. C'est Charles Guillaumont qui est élu avec 13 voix contre 11 à Aimé Bourreau.

La déception de Sudreau est telle qu'il démissionne dès le lendemain. La presse locale dénonce l'ingratitude des conseillers, élus en grande partie grâce à l'effet" Sudreau. L'autre déçu est Aimé Bourreau qui croyait à une possible élection au poste de maire, même s'il n'avait pas posé officiellement sa candidature.

La première séance du Conseil municipal consacre la scission de l'assemblée locale : d'un côté les conseillers sortants regroupés autour de Charles Guillaumont, de l'autre les nouveaux venus fidèles à Bourreau. L'apport des voix de deux d'entre eux, en faveur de Guillaumont, a fait la décision. La nouvelle majorité s'affirme avec l'élection des adjoints. Les candidatures Grec et Bourreau sont systématiquement rejetées, bien qu'il y ait eu, semble-t-il, entente préalable entre le maire et l'opposition municipale, prévoyant la nomination de Grec et Bourgoïn en qualité d'adjoints. C'est Fernand Dapui qui est élu 3ème adjoint à la place de Jules Grec. Guillaumont estime en effet que l'entente était conditionnée par une collaboration franche et loyale et que personnellement Bourreau ne le lui avait pas donné l'assurance. Les premières dissensions apparues au sein de la nouvelle municipalité portent en germe la crise municipale de 1928.

LA MUNICIPALITE GUILLAUMONT, 1925-1929

• L'élection au conseil d'arrondissement (19 juillet 1925)

Emile Leclerc, conseiller sortant et maire de Biot, avait été élu en 1919. Jugeant sa fonction inutile, Leclerc démissionne au cours de l'année 1925, son geste est condamné par les Antiboïis, qui craignent une dévalorisation du conseil d'arrondissement aux yeux des électeurs vallauriens.

En effet, au terme du pacte des trois communes (Antibes, Vallauris, Biot), la fonction de conseiller général était attribué à Antibes et celle de conseiller d'arrondissement à Vallauris ou à Biot. Cet accord, manifestement trop inégal, ne demandait qu'à être remis en question par les Vallauriens.

La presse locale s'efforce d'atténuer la fâcheuse impression produite par la démission de Leclerc :

"La vérité est que tant vaut l'homme, tant vaut la fonction. Un conseiller d'arrondissement actif, dévoué, conscient de sa mission doit pouvoir nous prouver que les intérêts du pays peuvent être aussi efficacement défendus à l'Assemblée cantonale que toute autre assemblée" (54).

Le Réveil insiste lui aussi sur la nécessaire qualité des conseillers d'arrondissement : *"Ainsi, les vœux émis par ces derniers ne seront pas sans influence sur les décisions à prendre, surtout si le Conseil d'arrondissement a du poids de par la valeur et la moralité des hommes dont il est composé" (55).*

La campagne est très peu active. En effet, un accord est intervenu entre les "républicains" d'Antibes et de Vallauris sur la personne de Marius Gazignaire, un industriel, conseiller municipal de Vallauris et juge au Tribunal de commerce d'Antibes. Gazignaire se présente comme étant républicain de gauche. Un seul concurrent lui est opposé : le communiste Olivier Carloni. L'administration craignant une candidature de Sartorio et un rapprochement de ce dernier avec les communistes, le sous-préfet s'efforce de rallier le vieux radical de Vallauris à la candidature Gazignaire, sans y réussir cependant.

Gazignaire s'est même dispensé d'établir un programme, se contentant de déclarer, dans une "Adresse aux électeurs", que les desiderata des élus du canton seront les siens. Une certaine opposition se fait cependant sentir, non dans la presse locale qui lui est acquise, mais de la part du Petit Niçois et de son correspondant antibois, Brugna. L'Eclaireur sera lui plus discret, même s'il passe sous silence la candidature Gazignaire.

La seule inconnue du scrutin résidait dans la participation, les partisans de Gazignaire craignant que leur candidat n'atteigne pas le quart du nombre des inscrits du canton. Ce chiffre est néanmoins atteint et dépassé (32,7 % de votants pour l'ensemble du canton) avec des variations sensibles entre Antibes (28,82 %) et Vallauris (37,55 %) ce qui s'explique par le fait que Gazignaire, établi à Golfe-Juan, fait donc partie de la commune de Vallauris dont les électeurs ont été plus motivés. Gazignaire obtient 91,75 % des suffrages exprimés mais seulement 27,64 % des inscrits. Son concurrent communiste ne réalise qu'un score insignifiant (89 voix soit 6,43 %).

• Les élections législatives de 1928

Elles sont marquées par un retour au scrutin d'arrondissement. Le système adopté en 1919 reposait sur le scrutin de liste, avec le département comme base de circonscription et se conformait à des règles de représentation proportionnelle relative. Pour les élections de 1928, la Chambre avait décidé (12 juillet 1927) de rétablir le scrutin uninominal avec second tour, système ayant la faveur de l'électeur puisqu'il lui permettait de choisir personnellement son candidat. Chaque département élisant autant de députés qu'il a de fois 75 000 habitants, les Alpes-Maritimes ont ainsi droit à cinq représentants. La circonscription Cannes-Antibes (59 625 habitants) est rétablie.

Pour l'histoire politique d'Antibes, les élections législatives n'offrent d'intérêt que dans la mesure où elles impliquent des hommes politiques, des groupes, des élus locaux. Le poids électoral de la cité, sans être négligeable, ne lui permet pas de faire la décision. Traditionnellement, c'est avec les voix de Cannes que le député de la circonscription est élu.

A Antibes, le conseiller municipal Aimé Bourreau, chef de l'opposition au sein du conseil municipal, place délibérément ces élections sur le terrain anti-municipal. Le maire, Charles Guillaumont, ayant opté pour les candidatures Painleve puis Homberg, Bourreau et son groupe se rallient à André Capron qui, de plus, a reçu l'investiture de la Fédération républicaine dont Bourreau est, à Antibes, le président de la section locale.

Six candidats s'affrontent. Le maire de Cannes, André Capron, est sans aucun doute un des plus sérieux.

Capron, né à Paris en 1854, s'était fixé à Cannes en 1890. Elu conseiller municipal en 1892 sur la liste d'Eugène Gazagnaire, il devient, en 1895, 1er adjoint de Jean Hibert qu'il remplace en 1902. Exception faite d'une période allant de 1910 à 1912, André Capron n'a jamais quitté la mairie de Cannes. Il est en outre conseiller général de son canton. Candidat d'"Union Nationale", il a reçu l'investiture de la Ligue républicaine nationale, de la Fédération républicaine de France, du Parti populaire démocrate.

Octave Homberg est né en 1876 à Paris. D'abord diplomate, il se destine par la suite aux affaires, devenant l'administrateur de très nombreuses sociétés commerciales, industrielles et financières. Ses nombreux intérêts dans les colonies (surtout Indochine) lui ont valu le surnom d'"Octamatave Homberg". L'homme d'affaires est également connu pour son abondante production littéraire ("La France des cinq parties du monde", "Le financier dans la cité", etc.).

Maurice Jean-Pierre, né en 1886 à Ay dans la Marne, est arrivé à Cannes en 1924 mais il y est presque inconnu. En dépit de son origine sociale modeste, Jean-Pierre est parvenu à se faire une situation comme administrateur de sociétés.

Victor Vivaudou est un expatrié de longue date puisqu'il a quitté sa ville natale pour New-York en 1899, y créant une importante affaire de parfumerie.

Ces quatre candidats, situés plus ou moins dans la mouvance de T'Union Nationale", doivent affronter deux représentants des partis d'extrême-gauche : Virgile Barel, candidat du Bloc Ouvrier et Paysan et Emile Garino, professeur au collège de Cannes, candidat SFIO.

La campagne électorale est centrée autour de l'affrontement entre Homberg et ses concurrents, essentiellement Capron. Ce dernier se présente comme un candidat local et entend exercer son mandat de député parmi ses administrés :

"Je ne comprends pas, en effet, le mandat de député exercé en demeurant constamment loin de vous pour ne vous revoir qu'au moment de la période électorale, ainsi que le font trop souvent certains élus ou tels qui voudraient l'être" (56).

Sans ambition personnelle, Capron affirme n'avoir d'autre but que le bien de ses administrés. Son argument principal est l'exemple de son administration municipale depuis 36 ans et il serait le seul à présenter un passé fécond en réalisations. Mieux que personne, Capron prétend connaître les besoins et les possibilités de la région et il insiste peu sur son programme national qui ne présente aucun caractère original.

Le maire de Cannes est soumis à de violentes attaques de la part de L'Eclaireur et du Réveil d'Antibes, dont le concours actif est acquis à Homberg, sans doute moyennant rétribution. Le Petit Niçois est plus nuancé dans ses commentaires mais il observe la candidature Homberg avec sympathie. Capron serait ainsi un "caméléon" politique, un homme sans nuances, sans opinion :

"M. André Capron/.../n'a pas encore trouvé sa voie, pas plus d'ailleurs qu'il n'a précisé son programme; les programmes il les a tous, quant aux idées il fait siennes toutes celles que l'on lui suggère" (57).

Ses détracteurs n'hésitent pas à affirmer que Capron oscille de l'extrême-droite à l'extrême-gauche. Il serait "sympathisant communiste" et membre honoraire "des Jeunesses Patriotes". Préparant son élection, "il se faisait conduire par sa fidèle gouvernante tous les dimanches à la grand'messe, ce pour ne pas froisser les susceptibilités des gens d'église" (57). Le même Capron "allait régulièrement prendre séance aux tenues d'obligation de la loge maçonnique du rite écossais, ce pour se ménager les sympathies des francs-maçons" (57).

Le caractère excessif de ces attaques est manifeste, d'autres sont plus fondées. Ainsi, les adversaires de Capron considèrent que le maire de Cannes, ville rivale d'Antibes, n'est pas qualifié pour faire aboutir les revendications antiboises. L'âge du candidat est également mis en cause par les électeurs qui attachent une grande importance à l'aspect physique de leurs élus. De fait, Capron, à 73 ans est un homme usé et les observateurs notent chez lui une certaine propension à la somnolence. Au Conseil général, Capron s'endort fréquemment sur ses dossiers et ses adversaires témoignent d'une légitime inquiétude lorsqu'ils s'interrogent sur les capacités de Capron à assurer son mandat de député. La presse, sans aucun souci d'objectivité, se plaît à le présenter comme sénile. Le Réveil, évoquant "le vieillard incapable qu'est M. Capron", le compare à une "loque" (58). Ce jugement peu objectif s'accompagne de paroles très dures :

"A cet homme d'action (Homberg) peut-on opposer la figure pâlotte d'un Capron, jouisseur, noceur, désœuvré, n'ayant jamais rien fait par lui-même et se croyant qualifié, pourtant, pour faire de grandes choses pour son pays" (59).

Le rédacteur en chef de L'Hebdo, Rinaldi, raille les prétentions de Capron :

"C'est précisément parce qu'il est maire de Cannes et aussi parce qu'il a 76 ans et que ce n'est tout de même pas un âge où l'on peut raisonnablement prétendre à débiter dans la carrière parlementaire, que la candidature de M. Capron nous paraît un acte de haute fantaisie !

"Ce n'est pas sans mélancolie que nous voyons ce beau vieillard, à qui la vie a souri et qui paraissait ne plus rien avoir à envier, poursuivre une cruelle chimère et ébauche peut-être des manœuvres dont il sera, au lendemain de son échec, le premier à rougir!" (60).

Homberg se réclame lui aussi de "l'Union Nationale", même s'il ne bénéficie d'aucune investiture officielle. En d'autres occasions, il se présente comme un candidat de concentration républicaine de façon à toucher les électors les plus divers. Son programme concilie habilement tous les points de vue. Son originalité réside dans la volonté d'opérer une stabilisation de la monnaie qui permettra, sur des bases assurées, la reprise économique "d'où peut seulement sortir l'enrichissement progressif de tout le pays" (61). Homberg revendique l'honneur d'être le défenseur de la circonscription à Paris, invoquant les nombreuses missions que les pouvoirs publics lui avaient confiées dans le passé. Il met en avant sa réussite personnelle, ses compétences qui sont, de fait, loin d'être négligeables.

Homberg apparaît, de plus, comme le candidat des petites et moyennes localités de la circonscription. Un appel en faveur de sa candidature a été signé par les maires d'Antibes, Biot, Vallauris, Mandelieu, Mougins et La Roquette. La vieille rivalité entre Antibes et Cannes s'exprime ici d'une façon très claire : Homberg, aux yeux des Antibois, est le seul candidat capable de battre Capron et ainsi de remettre en cause la prépondérance cannoise au sein de la circonscription.

En dépit du soutien apporté par un certain nombre de notabilités, Homberg doit faire face à l'opposition de la classe politique locale qui n'éprouve que méfiance et hostilité à l'égard du financier. Etant donné l'importance de sa fortune, on le soupçonne de vouloir tout simplement acheter la circonscription. Ainsi, Le Républicain du Canton d'Antibes appelle les républicains "sincères" à faire front contre le "monstrueux projet d'achat de ce pays à l'égal d'un domaine qui serait à vendre" (62). Homberg aurait déjà acheté la presse, "asservissant" un quotidien républicain (Le Petit Niçois), et ses millions lui permettraient aisément d'acheter les consciences des électeurs. Lucien Eysseric dénonce le "financier rapace dont les cyniques rabatteurs entreprennent le siège de chaque électeur, moins pour le convaincre que pour l'acheter" et "le ploutocrate ambitieux lancé dans ce qu'il considère comme une affaire électorale" (63).

Homberg, l'homme de la "finance internationale" et des "puissances d'argent", est prisonnier de ses alliances financières. Au Parlement, il ne pourra qu'être l'avocat des nombreuses sociétés dont il est l'administrateur. Eysseric et son commanditaire, Capron, n'hésitent pas à diffamer leur adversaire :

"M. Homberg est un farceur doublé d'un orgueilleux. Sa qualité, si l'on peut appeler cela une qualité, sa seule qualité consiste à avoir ramassé une gigantesque fortune au détriment de la petite épargne et des malheureux négrillons de nos colonies" (64).

Evoquant l'attitude d'Homberg pendant la guerre, le publiciste écrit : "Pendant que tombaient avec héroïsme les poilus de France, le financier dévorant qui devait plus tard ravager l'épargne française, sut trouver, grâce à d'opportunes et confortables missions financières et commerciales, le précieux filon qui conduit à la fortune (64).

De l'extrême-gauche à l'extrême-droite, Homberg est donc considéré comme un être nuisible et indésirable. Les communistes, par exemple, dénoncent les profits fabuleux réalisés par Homberg en Indochine et croient savoir qu'à Budop, sur les terres de ce "sinistre requin colonial", pas moins de 62 coolies meurent chaque mois;

Homberg n'est pas la seule victime de ces polémiques. Vivaudou, qui se targue du titre d'"enfant du pays", est ridiculisé par le Caméléon. Le candidat communiste, Barel, est bien entendu rejeté par l'ensemble de la classe politique. S'exprimant par la voie du Bloc Ouvrier et Paysan des Alpes-Maritimes, les communistes développent leur théorie de la lutte classe contre classe et prônent l'alliance avec les socialistes pour une lutte commune contre tous les candidats "bourgeois". Leur programme, qui néglige les questions locales, ne soulève que peu d'intérêt parmi les électeurs de la circonscription.

Maurice Jeanpierre possède certaines amitiés au sein du Parti radical-socialiste à Cannes (Xavier Dufresne) et se situe, sur l'échiquier politique, comme républicain de gauche, étiquette passe-partout. Partisan de toutes les réformes qui tendent au progrès social et à la réalisation de l'idéal de justice, à condition qu'elles respectent la liberté individuelle, Jeanpierre se dit "candidat d'"Union des Gauches" et promet de se désister, au second tour pour le candidat de gauche le plus favorisé. C'est un personnage ambigu, ambitieux (il vise la municipalité cannoise).

Certains ont pu penser qu'en empêchant d'autres candidatures d'opposition, Jeanpierre faisait le jeu de Capron. Il est en effet administrateur de l'imprimerie Roubaudy dont le directeur et copropriétaire, Baussy, est un ami personnel d'André Capron.

Au premier tour (22 avril 1928), une forte participation est enregistrée : 79,95 % de votants avec des variations locales importantes (82,28 % à Cannes, 74,94 % à Antibes). Le retour au scrutin d'arrondissement a sans doute joué dans ce sens. Les Cannois ont été plus motivés que les Antibois qui n'avaient en jeu aucun candidat local. Capron arrive en tête avec 34,85 % des suffrages exprimés suivi d'Homberg (30,25 %), Garino (12,19 %), Jeanpierre (9,89 %), Barel (9,61 %). Les résultats de Vivaudou sont insignifiants (2,29 %).

Antibois et Cannois n'ont pas voté de la même façon. Les premiers ont marqué leur préférence pour Homberg (41,92 %) qui bénéficiait de l'appui du maire. Capron arrive en seconde position avec seulement 25,82 % des voix. Barel (10,99 %) distance nettement Garino (8,67 %) et Jeanpierre (7,04 %).

Par rapport aux législatives de 1924, les voix communistes apparaissent en régression (12 % des inscrits en 1924, 8,2 % en 1928) ce qui traduit une baisse générale de l'influence du Parti communiste dans les Alpes-Maritimes.

Même s'il arrive en tête du ballottage, Capron n'est qu'à demi satisfait des résultats du premier tour et ses partisans manifestent leur colère en dévastant, le 27 avril, l'hôtel de Grande-Bretagne, siège de la permanence électorale d'Octave Homberg. En prévision du second tour, seuls quatre candidats se maintiennent : Capron, Homberg, Garino et Barel. Le premier bénéficie du désistement de Jeanpierre, peut-être en échange d'une "compensation" municipale.

Au second tour (le 29 avril 1928), la participation reste sensiblement identique (79,64 %). Le report des voix de Jeanpierre et de Vivaudou s'est fait principalement sur Capron (49,15 % des suffrages exprimés) qui bat largement son concurrent direct, Octave Homberg (36,43 %). Un certain nombre d'électeurs communistes et socialistes ont voulu voter utile en se prononçant pour Homberg, pensant barrer la route au candidat de droite.

A Antibes, Capron progresse (35,49 % des suffrages exprimés) mais moins qu'Homberg (51,85 %). Là aussi, un report des voix communistes et socialistes apparaît plausible. Le maire de Cannes est donc élu grâce aux voix de son canton qui représente 73,92 % de l'ensemble des suffrages recueillis sur son nom. L'Avenir de Juan-les-Pins estime que les Cannois ont surtout voulu lui prouver leur gratitude, en oubliant toutefois "que le mandat législatif n'est pas une récompense pour vieux serviteur, ni la Chambre une maison de retraite" (65). Sur le plan municipal, la manœuvre de Bourreau et de ses amis de la Fédération républicaine semble échouer. A Antibes même, Homberg devance nettement Capron et le maire, qui lui avait accordé son soutien, n'est pas désavoué par les électeurs. Le répit accordé à Charles Guillaumont ne sera cependant que de courte durée.

• L'élection cantonale de 1928

Comme le veut l'usage, elles sont placées sur le terrain anti-municipal; les adversaires du maire voulant obtenir des électeurs un blâme de sa gestion en le poussant à soutenir l'un ou l'autre des candidats. Ces élections se déroulent aussi sous le signe de la confusion provoquée par la multiplicité des candidatures : huit, dont trois seront retirées avant le premier tour.

Le maire d'Antibes, Charles Guillaumont, dont la candidature était très attendue, se retire début octobre, estimant peut-être qu'il lui serait difficile d'obtenir à Antibes la majorité absolue nécessaire pour raffermir sa position. Dans l'attente des résultats du premier tour, Guillaumont réserve sa candidature dans le cas où le score de son adversaire, Baptistin Ardisson, lui permettrait d'obtenir une victoire facile au second tour (66). Guillaumont adopte une attitude de stricte neutralité à l'égard des candidats restés en lice.

L'ancien maire, Baptistin Ardisson, mène une campagne active uniquement dirigée contre Charles Guillaumont et ses amis, notamment le directeur du Casino de Juan-les-Pins, Edouard Baudoin, contre lequel les accusations les plus stupides sont lancées (67).

Le conseiller municipal Bourreau, qui s'oppose lui aussi au maire d'Antibes, tente à nouveau d'utiliser ces élections pour obtenir la démission de la municipalité. En septembre 1928, il négociait un accord avec Guillaumont. En échange de sa neutralité au sein du conseil municipal, Bourreau obtenait du maire l'assurance d'accéder au siège de conseiller général du canton d'Antibes. Cependant, début octobre, les sondages entrepris dans l'opinion publique ne lui font pas entrevoir un succès assuré (68). D'où son changement de tactique et d'alliance. Bourreau ambitionne dès lors la fonction de maire et se sert d'Ardisson comme "d'une flèche empoisonnée qu'il plantera vigoureusement dans le large flanc de Guillaumont" (69).

Pour cela, Bourreau négocie son soutien et celui des partis de droite à son ancien adversaire, Baptistin Ardisson, qui n'est pas à une compromission près.

D'autres candidats se sont engagés. Roustan, de Vallauris, se retire le 8 octobre. Sa candidature semble n'avoir été posée que pour maintenir l'homogénéité des partis politiques à Vallauris sur le plan municipal. René Cassin, professeur à la faculté de Droit de Lille et originaire de Nice, est unanimement reconnu pour sa compétence mais on lui reproche de ne pas être fixé dans le pays et d'être peu qualifié pour défendre les intérêts du canton d'Antibes en raison de l'éloignement de son poste. On adresse le même type de reproche au contre-amiral Forget. Ayant pris sa retraite dans sa ville natale depuis quelques mois seulement, il n'a pas encore eu le temps de reprendre contact avec le pays et d'en connaître les besoins. Avec le radical-socialiste Edouard Sartorio et le communiste Virgile Barel, les critiques sont surtout politiques. La ténacité, le courage et l'honnêteté dont a fait preuve Sartorio lui valent l'estime et la sympathie de l'opinion publique du canton mais, comme l'écrit *Le Progrès* :

"On lui reproche, évidemment, des idées beaucoup trop avancées pour le canton, sa combativité outrancière, on craindrait de le voir arriver comme un bolide dans l'atmosphère si calme du Conseil Général" (70).

La campagne électorale sera très animée. Les adversaires du maire s'efforcent de lui attribuer la paternité d'une ou plusieurs candidatures. Le 10 octobre, Ardisson fait distribuer dans toute la ville le tract suivant :

"M. Guillaumont, Maire d'Antibes, sentant son impopularité, se dérobe et envoie à la bataille, à sa place, l'amiral Forget, conseillé par le secrétaire général de la mairie Thouvenin et l'avocat Pastour. Electeurs, comprenez !",

De fait, Thouvenin est un partisan actif de Forget mais son action n'engage en rien le maire qui, le 11 octobre, fait savoir par voie de presse qu'aucun des candidats ne bénéficie de son soutien. Malgré ce démenti, l'impression subsiste dans l'opinion que son parti favorise l'élection de Forget. Ce sentiment est renforcé par le fait que le Réveil, tribune de la municipalité Guillaumont, offre ses colonnes à la propagande du contre-amiral.

Les résultats du premier tour confirment les prévisions des observateurs. La faible participation (55,82 % de votants), plus forte à Antibes (58,13 %) qu'à Vallauris (51,83 %) et le nombre des candidats, sur lesquels les voix des électeurs se sont dispersées, provoquent le ballottage

COMMISSARIAT DE POLICE

D'ANTIBES

(A. M. M.)

N° 3717

Antibes, le 10 octobre 1948

Rapport

Objet :

Elections cantonales

J'ai l'honneur de signaler la diffusion à Antibes d'un tract hostile à M. GUILLAUMONT, et dont ci-joint un exemplaire. Ce même jour, j'ai reçu de l'imprimeur GENRE le dépôt légal de cet imprimé qui déclare un tirage de 2.000 tracts et de 50 affiches de plus grand format. L'auteur déclaré du tract est M. ARDISSON.

A été fait également le dépôt légal de la profession de foi de l'Amiral FORGET (dépôt transmis par courrier de ce jour).

Je n'ai pu recueillir jusqu'ici aucun renseignement précis sur l'attitude que prendra le parti de M. BOURREAU. Les bruits les plus divers circulent à ce sujet. Il est certain, qu'hostile à M. GUILLAUMONT, ce parti combattra la candidature FORGET. On envisage la possibilité d'une entente entre M.M. BOURREAU et ARDISSON, qui pourrait subsister jusqu'aux élections municipales, mais cette information ne me paraît pouvoir être transmise que sous réserves.

Rien ne permet de prévoir encore les combinaisons qui peuvent être envisagées pour le second tour de scrutin.

La réunion électorale qui a eu lieu hier soir au Grand Théâtre, organisée par M. CASSIN, a été quelque peu houleuse du fait des interrupteurs amenés par les divers partis, mais ne permet pas de juger sur quel candidat peut se porter la majeure partie des voix d'Antibes. On reconnaît en général la compétence de M. CASSIN, mais on lui reproche de n'être pas fixé dans le pays. Dans le même ordre d'idées, on fait aussi à l'Amiral FORGET le reproche de n'avoir pas encore eu le temps de reprendre contact avec le pays et d'en connaître les besoins.

Sous réserve de l'attitude du parti BOURREAU, il semble que les deux candidatures les plus importantes sont celles de M. M. SARTORIO et ARDISSON. Du reste, les sympathies personnelles des électeurs pour les candidats paraissent devoir jouer un rôle beaucoup plus grand que leurs convictions politiques. La campagne se manifeste surtout en petits conciliabules dans chaque quartier, où sont traités les intérêts directs des électeurs quelque peu influents. Les fluctuations de l'opinion ne peuvent ainsi être appréciées que très difficilement.

Le Commissaire de Police




Ardisson arrive nettement en tête (44,71 % des suffrages exprimés), obtenant plus du double des voix du concurrent le plus rapproché. Il semble avoir cristallisé les mécontentements sur sa candidature mais c'est surtout grâce à l'appui des modérés, avec à leur tête Aimé Bourreau, du groupe d'Action et de son président Rossigneux, qu'Ardisson doit son succès, trop net pour permettre à Aimé Bourreau de poser sa candidature. Le conseiller municipal escomptait 750 à 800 voix sur Ardisson, les autres suffrages se répartissant à peu près également sur les autres candidats. Le scrutin n'aurait alors fourni aucune indication et Bourreau, profitant de la confusion, se serait imposé comme arbitre aux électeurs (71). Cette hypothèse est confirmée par le Progrès qui déclare à propos de Bourreau le 13 octobre :

"Il se pourrait qu'on le fasse revenir sur sa décision et nous le souhaitons, au cas où un ballottage montrerait que les électeurs ne manifestent pas nettement leur choix au profit de l'un des candidats actuels".

Après Ardisson viennent Cassin (18,83 %), Sartorio (18,57 %), Forget (10,67 %) et Barel (6,84 %). Les sympathies personnelles des électeurs ont joué un rôle beaucoup plus grand que les convictions politiques. La répartition des suffrages entre Antibes et Vallauris semble le prouver. Dans chaque ville, on a voté pour les candidats locaux : Ardisson réalise 82,18 % de ses voix à Antibes, Forget 93,49 %. Les voix de Cassin, qui avait donné une réunion électorale à Vallauris, sont mieux réparties (64 % à Antibes, 24 % à Vallauris). Sartorio, figure célèbre de Vallauris, y obtient 78,8 % de ses suffrages.

Bien que Baptistin Ardisson n'ait obtenu que 32,46 % des inscrits, son score est considéré comme un désaveu par Charles Guillaumont qui démissionne le 17 octobre, restant conseiller municipal. Par ce geste, il entend s'effacer pour désarmer l'opposition municipale et recimenter l'union du conseil. Ainsi Guillaumont tombe, victime d'un travail de "sape" continu depuis 1925, mené par Bourreau et ses amis qui ont su exploiter les faiblesses du maire, principalement son manque de contact avec la population. Les Antibois ont en effet peu vu leur maire et son goût pour les belles voitures lui a certainement valu la jalousie de certains.

Mais ce sont surtout les fausses nouvelles, les calomnies savamment entretenues par les partisans de Bourreau dans des réunions privées, des conciliabules de quartiers, qui ont eu raison de Guillaumont. Le rôle du Progrès est tout aussi important. Son directeur, Lucien Eysseric, s'est découvert une subite passion pour la Fédération républicaine et pour son chef.

Les adversaires du Progrès déclarent volontiers que l'arrière-salle du journal n'est en fait que la permanence électorale de Bourreau.

La plupart des candidats se retirent après le premier tour. Seuls restent en lice Ardisson et Barel. Cassin aurait sans doute été un concurrent pour Ardisson s'il avait pu obtenir un désistement officiel de Sartorio en sa faveur. L'addition de leurs voix et un sursaut des abstentionnistes laissaient quelques chances de succès à Cassin.

Dans ces conditions, les résultats du second tour sont sans surprises. Ardisson obtient 81,36 % des suffrages exprimés et Barel 14,59 %. La baisse de la participation par rapport au premier tour (44,91 %) de votants est plus sensible à Vallauris (32,22 %), qui n'a plus de candidat en jeu, qu'à Antibes (50,74 %). Le soir même des élections, le nouveau conseiller général se croit autorisé à réclamer la démission du conseil municipal, vraisemblablement conseillé par Bourreau. En effet, l'effacement du maire ne peut satisfaire les ambitions de ce dernier qui aspire à devenir le premier magistrat de la cité. Seules de nouvelles élections municipales peuvent permettre de modifier le rapport de force au sein du conseil municipal.

QUO NON ASCENDAM ?...

M. Edouard BAUDOIN, directeur du casino de Juan-les-Pins, s'improvise grand électeur dans le canton d'Antibes et prend figure de dictateur, il ferait mieux de s'occuper d'élections dans son canton de Levens, où on l'attend

M. Edouard Baudoin ne se contente pas d'être Directeur du Casino de Juan-les-Pins et cumulativement Directeur du futur Palais-Casino de la Méditerranée, en construction à Nice ;

Il ne lui suffit pas d'avoir un boulevard qui porte son nom, de son vivant, à l'instar du Père-la-Victoire Clémenceau et des Maréchaux de France Joffre, Foch et Pétain ;

Il ne limite pas son ambition à demeurer Maire de Saint-Martin-du-Var et à se maintenir Conseiller Général du Canton de Levens, ce qui est déjà excessif pour ce marchand de soupe ;

Il lui faut encore élargir son champ d'action et étendre son hégémonie sur d'autres villes, sur d'autres cantons, sur tout le département, en attendant que sa toute-puissance exerce sa domination sur la France entière, sans nul doute.

Quel homme ! Quel génie ! Quel charlatan !

Ce Muesolinnesque personnage ne s'est-il pas avisé tout récemment au banquet de l'Amicale des Enfants du Comté de Nice dont il est le Président, D'ÉMETTRE LE VŒU QUE LES PROCHAINES ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL, ENVOIENT SIEGER, « A SES CÔTÉS », SON AMI QUILLAU-MONT, POUR LE CANTON D'ANTIBES-BIOT-VALLAURIS !...

Sacré Baudoin, va !... De quoi se mêle-t-il ?...

C'est que M. Edouard Baudoin s' imagine être Roi, César ou Dieu dans le canton d'Antibes avec M. Quillaumont, maire, comme prophète ! Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre ; lorsque M. Baudoin est repu, les populations Antiboisaises doivent être satisfaites. Ce n'est cependant pas exact ; il sera facile de le démontrer.

Votre étoile brille en ce moment d'un vif éclat au fir-

manent et vous pensez, M. Baudoin, qu'aucune force humaine, ni même surhumaine, n'est susceptible de la faire pâlir ! Détrompez-vous !

Certes, vous vivez dans une griserie complète, au milieu de fiots d'aveugles, dont vos thuriféraires vous inondent, après boire. Vous n'avez encore subi aucune critique, essayé nulle attaque, éprouvé aucune déconvenue depuis vos succès récents et vous vous croyez « tabou » ! Insensé !...

Aussi, parodiant Fouquet, vous écriez-vous : « Quo non ascendam ? » (Où ne monterai-je pas ?...)

N'avez-vous pas rêvé, un moment, d'être Maire de Nice ?... Ce fut une risée !...

Vous ne doutez de rien. Vous êtes lancé maintenant à toute vitesse et la Roue de la Fortune, — qui avait jadis marqué un temps d'arrêt dans votre cycle infernal — semble, il est vrai, s'être remise en marche... vers des destinées plus heureuses !

Mais, prenez garde ! Toute médaille a son revers et toi qui trône aujourd'hui au faite des grandeurs, es, par un juste retour des choses d'ici-bas, fatalement amené à sombrer dans l'abîme, alors qu'il pouvait croire sa situation inexpugnable.

Les dictateurs eux-mêmes n'y échappent pas ; ils sont souvent trainés aux gémonies, après avoir connu le Parnasse.

N'abusez donc pas et mettez un frein à votre mégalomanie.

Vous n'avez pas, — quoi que vous en pensiez — le pouvoir souverain d'attirer les feux du Ciel sur ceux dont vous avez juré la perte, pas plus que la possibilité d'au-

récler les fronts de vos amis de la couronne de lierre et de myrte. Quelle forfanterie !

Les Royautés sont branlantes et les Empires s'écroulent sous le souffle vengeur des peuples opprimés. Ne le perdez pas de vue.

Vous venez, M. Baudoin, de déclencher la guerre dans le canton d'Antibes en marquant une préférence « imprudente » pour le candidat de votre cœur. Vous voulez voir siéger « à vos côtés » votre ami Guillaumont, au Conseil Général. C'est, sans doute, une nécessité pour vous.

Mais, votre ami Guillaumont n'est-il pas déjà votre collègue et ne siège-t-il pas à vos côtés, au Conseil d'Administration du Palais-Casino de la Méditerranée appelé à concurrencer à Nîmes, — ne protestez pas ! — le Casino de Juan-les-Pins ?...

M. Guillaumont n'est-il pas votre collègue dans d'autres Sociétés ? Le Maire d'Antibes n'est-il pas votre client le plus assidu du restaurant de la Frégate et du Casino dont vous êtes le Grand-Maitre ? Comment osez-vous l'absorber à ce point ?...

Cela ne vous suffit-il pas ?...

Pour qu'il puisse siéger, « à vos côtés », au Conseil Général, encore faut-il que vous y retourniez ! car, vous avez, vous aussi, à comparaître devant le Tribunal de l'opinion publique en Octobre prochain. Y songez-vous ?

Etes-vous si sûr que cela de votre réélection ? Auriez-vous oublié la pluie de crapauds de 1922 à Levins ? L'Histoire est un éternel recommencement et les temps nouveaux sont pleins de menaces. Méfiez-vous !...

Allez donc préparer vos élections dans le canton de Levins, où l'on vous attend, et laissez-nous faire les nôtres, en paix. Contentez-vous, chez nous, d'encalsser les fabuleuses cagnottes et ne jetez pas si inconsidérément de l'huile sur le feu.

Vous entendez faire prévaloir votre opinion, inséparable de vos intérêts ! Nous n'avons pas de mot d'ordre à recevoir de Votre Majesté.

Les électeurs du canton d'Antibes ne sont ni des enfants, ni des flotes. Ils sauront choisir librement leur représentant à l'Assemblée départementale.

Quant à vous, vous avez beau jouer au Grand Electeur, et prendre figure de Dictateur, vous n'en imposerez qu'à « vos obligés » et, s'ils sont gras et dodus, ils n'en sont pas moins le petit nombre.

Et puisque, comme les Anglais à Fontenoy, vous avez tiré le premier sang que l'on vous en ait fourni de motif, sachez que vous serez puni de la peine du Talion et que, Dieu déchu, vous redescendrez de l'Olympe sans même avoir, pour vous sauver, dans votre vertigineuse dégringolade, la ressource d'un rudimentaire parachute.

Croyez-en cette prédiction.



• La crise municipale et l'élection complémentaire de décembre 1928 et janvier 1929

Après la démission de Charles Guillaumont, il devenait nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau maire. Quatre des conseillers municipaux étant décédés depuis 1925, le Conseil municipal devait être complété à l'occasion d'une élection partielle.

Le préfet tarde à accepter officiellement la démission de Guillaumont, ce qui entretient un certain malaise dans l'opinion publique. L'essentiel de l'action de Bourreau et de ses partisans s'exerce sur les conseillers municipaux restés fidèles, dans leur grande majorité, à Charles Guillaumont. Les dissidents considèrent que c'est l'ensemble du conseil municipal qui a été désavoué par les électeurs les 14 et 21 octobre et ils s'efforcent d'obtenir sa démission.

" Lors de la séance du conseil municipal du 10 novembre, l'attitude de Bourreau est sévèrement blâmée par ses collègues. L'ordre du jour qui clôture la réunion traduit la volonté des conseillers de mettre fin à la crise. Le conseil regrette que Bourreau ait cru devoir créer, au lendemain de l'élection cantonale, une confusion entre les résultats de cette élection et la situation municipale, provoquant ainsi un grave malaise dans l'opinion. Il considère que l'élection d'Ardisson a été accueillie avec satisfaction par la majorité du conseil municipal et croit devoir inviter son collègue Bourreau à démissionner et à se représenter aux élections complémentaires, le conseil Rengageant, par avance, au cas où M. Bourreau serait réélu, à donner immédiatement sa démission. Cet ordre du jour est approuvé par Guillaumont, Gastaud, Angeleri, Dapui, Bourgoïn, Aussel, Testoris, Philibert, Bonhomme, Mas, Gilli, Dubois, Constant, Ladoux.

La leçon est sévère pour Bourreau et ses amis, Grec, Rigaud et Pétri, qui se voient contraints de démissionner le 11 novembre (72). Dans un communiqué adressé à la presse, Bourreau s'explique :

"Une partie de mes collègues, par leur ordre du jour, renversent les rôles en demandant ma démission et en refusant la leur. Il me serait facile de décliner cette étrange invitation, car je ne relève pas de la volonté de mes collègues mais du suffrage universel. Il n'importe. Cela ne change rien à la position que j'avais décidé de prendre, et ma démission a été envoyée au sous-préfet. Le corps électoral, devant lequel je vais me représenter, solutionnera le différend en indiquant, par ses votes, s'il convient que les affaires de la ville continuent à être gérées par la Municipalité actuelle dont la majorité du Conseil vient de se rendre solidaire".

Le Réveil prend le contre-pied des déclarations de Bourreau :

"N'est-il pas tout naturel, dès lors, que des élus tenant leur mandat du suffrage populaire résistent à une injonction aussi ridicule que peu justifiée pour affirmer non seulement leur droit mais le devoir, qu'ils estimaient leur, d'avoir à rester aux postes à eux confiés par le suffrage universel et que seul celui-ci pouvait leur enlever" (73).

Le Réveil doute du rôle positif de Bourreau dans le développement d'Antibes depuis 1920. Ce dernier, arguant des lotissements réalisés par lui à Azurville et au Cap, prétend être à l'origine d'une oeuvre sociale. Pour le rédacteur en chef du Réveil, Aimé Bourreau n'a pas un instant perdu de vue ses intérêts personnels :

"Avant de penser au salut du pays, M. Bourreau assurait le sien assez solidement" (73). L'homme n'est sans doute pas aussi intègre qu'il le prétend mais il nous est impossible d'affirmer quoi que ce soit.

En prévision des élections complémentaires destinées à remplacer les quatre conseillers décédés et les cinq conseillers démissionnaires (74), élections fixées au 16 et 23 décembre 1928, la municipalité sortante présente une "Liste Républicaine et Indépendante". Bourreau se représente seul pour le premier tour et prend l'initiative en développant deux thèmes qui lui sont particulièrement chers : ses qualités de gestionnaire et son prétendu apolitisme.

Les Antibois se révèlent sensibles au premier argument. L'ancien industriel, le préposé au ravitaillement des armées pendant la guerre, l'homme d'affaires avisé leur semble tout qualifié pour être un excellent gestionnaire. Comme en 1925 avec Sudreau, on croit trouver en l'homme qui a réussi les qualités nécessaires pour assurer la prospérité de la commune. Bourreau met à son actif toutes les réalisations positives de la municipalité Guillaumont. Il prétend ainsi avoir seul solutionné la question des eaux, oubliant le précieux concours de plusieurs conseillers municipaux dont Aussel. Les critiques pleuvent sur la municipalité sortante. Bourreau lui reproche pêle-mêle sa mauvaise administration, ses marchés de gré à gré, son "défaut de méthode et d'expérience", ses créations défectueuses, sa mauvaise gestion financière, ses dettes envers ses fournisseurs, etc., oubliant sans doute qu'il avait toujours voté avec ses collègues au conseil municipal.

Au premier tour, à la surprise générale, Aimé Bourreau est le seul candidat à obtenir la majorité absolue (1087 voix soit 53,91 % des suffrages exprimés) malgré une participation médiocre (61,64 % de votants). Ses adversaires ne réalisent qu'une moyenne de 718 voix. Huit sièges restent en ballottage pour le second tour.

C'est le moment choisi par Bourreau pour constituer une liste comprenant deux conseillers démissionnaires, Jules Grec et Alphonse Pétri, et quelques personnalités antiboises choisies de façon à se concilier les divers groupes d'intérêt locaux : le docteur Fabre, secrétaire du Syndicat d'Intérêt Local de Juans-les-Pins, Maurice Marchand, vice-président du Syndicat des hôteliers et Marius Mari, président du Syndicat des entrepreneurs de maçonnerie.

Dans ses remerciements aux électeurs, Bourreau annonce son intention de ne pas faire de politique à la mairie :

"où tous les partis ont le droit de collaborer en commun, en évitant soigneusement toutes les occasions de luttes de personnes ou d'opinions" (75)

En tant que fondateur de la section antiboise de la Fédération républicaine de France, Aimé Bourreau est sans doute peu qualifié pour faire ce genre de déclaration. De fait, sa liste comprend deux hommes de gauche, Paulin Magnique et Louis Jilbert (76).

L'élection de Bourreau a un effet amplificateur sur le second tour et les Antibois votent nombreux pour la liste présumée gagnante. Alors que Bourreau avait été élu avec 1087 voix au premier tour, les membres de sa liste obtiennent au second tour une moyenne de 1208 voix. L'écart se creuse avec les membres de la liste indépendante : 369 voix de différence au 1er tour, 521 au second.

La baisse de la participation (54,48 % de votants) s'explique par le découragement des électeurs de la liste indépendante (718 voix de moyenne au premier tour, 687 au second).

Le 17 décembre 1928, les quinze conseillers municipaux signataires de l'ordre du jour du 10 novembre démissionnent collectivement. La municipalité Guillaumont a vécu.

Bourreau, dont le prestige a été renforcé par les résultats du scrutin du 23 décembre, garde l'initiative et appelle les Antibois à parfaire l'œuvre entreprise. Une seule liste est d'ailleurs en présence, celle d'Aimé Bourreau, composée essentiellement de modérés et de "réactionnaires", pour reprendre le terme consacré de l'époque.

La composition de la liste cherche pourtant à entretenir une fiction d'union politique puisqu'elle comporte quelques hommes de gauche comme Philippe Orengo, un jeune avocat spécialiste du droit social et syndical.

La principale inconnue du scrutin résidait dans le taux de participation. En effet, au premier tour, le candidat doit réunir un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits pour être élu. Le 13 janvier, la liste Bourreau réalise une moyenne de 1148 voix et est donc entièrement élue.

Le 20 janvier 1929, l'assemblée communale enfin au complet peut procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. Aimé Bourreau, en tant que maire, Jules Grec (1er adjoint) et Paulin Magnique (2ème adjoint) président désormais aux destinées de la commune d'Antibes.

Le scrutin du 13 janvier 1929 marque, pour la municipalité antiboise, la fin d'une longue période d'instabilité. Les élections générales de 1919 avaient pourtant confirmé le maire sortant dans ses fonctions. L'incapacité de Baptistin Ardisson à gérer convenablement les finances de la ville et la campagne de presse menée par le Petit Niçois et l'ancien maire Chancel sont à l'origine de la première crise municipale de l'après-guerre en 1922 et 1923. Ebranlé par les violentes attaques dont il a été l'objet, Ardisson ne sollicite pas le renouvellement de son mandat de conseiller général qu'il abandonne à Jean Ossola en mai 1922.

La polémique engagée par les adversaires du maire divise le conseil municipal : la quasi-totalité de ses membres refuse de s'associer aux prétendues "malversations" de leur collègue et les conseillers exigent la démission du maire.

A la surprise générale, Baptistin Ardisson triomphe aisément de ses adversaires coalisés aux élections partielles de septembre 1923, réunissant sur son nom un nombre considérable de suffrages, et forme pour le second tour une liste entièrement composée de nouveaux venus. Les méthodes du maire ne semblent pas s'être améliorées pour autant puisqu'en mai 1925 il est évincé par la liste Sudreau-Guillaumont qui rassemble beaucoup de ses anciens conseillers et des Antibois d'adoption, à l'initiative d'Aimé Bourreau.

La manoeuvre de ce dernier, qui convoitait la mairie depuis plusieurs années, échoue en partie. Les nouveaux conseillers se rallient à Charles Guillaumeont, élu maire, et à ses amis. En 1928, les divisions du Conseil réapparaissent au grand jour. Grâce à l'appui du Progrès d'Antibes et de la section antiboise de la Fédération républicaine, Aimé Bourreau mène une campagne efficace contre le maire d'Antibes. Interprétant les résultats des élections législatives et cantonales de 1928 comme un désaveu de la politique de Charles Guillaumeont, Bourreau parvient à obtenir la démission du maire puis de ses collègues et remporte les élections complémentaires de décembre 1928 et janvier 1929.

Entre 1919 et 1929, la fréquence des crises municipales et leur gravité ont porté un grave préjudice à Antibes. Attisées par les querelles de personnes, les polémiques locales sont violentes, prenant souvent un caractère diffamatoire. La contestation systématique des méthodes des maires, et même de leur légitimité, n'est pas de nature à faciliter leur travail. Paradoxalement, les conseils municipaux sont restés relativement unis, avec ou contre le maire, seul visé par les campagnes de presse dont le rôle dans le déclenchement des crises est capital.

La personnalité des maires est elle aussi déterminante. Baptistin Ardisson, figure éminemment sympathique de la vie politique antiboise, ne fut pas à la hauteur de sa tâche, tout au moins du point de vue technique. Il se révéla incapable d'appréhender correctement les problèmes que posait le développement d'Antibes dans les années 20. Charles Guillaumont était certainement beaucoup plus apte à gérer la commune mais, son comportement très distant fut mal interprété par les électeurs. Recevant peu, ne travaillant que quelques heures à la mairie, Guillaumont semblait délaissé les charges de sa fonction. Discrédité par certaines de ses amitiés, jaloué pour ses belles voitures, il n'était sans doute pas assez motivé pour s'opposer avec succès à l'ascension d'Aimé Bourreau.

En définitive agitation chronique ou incapacité de ses gestionnaires, la ville d'Antibes a pris un retard considérable pour la réalisation des équipements collectifs rendus nécessaires par l'accroissement considérable de sa population et par son extension urbaine. Les décisions vitales pour l'avenir de la commune n'ont pu être prises, faute d'un minimum de consensus de la part de ses habitants ou d'une volonté personnelle de ses gestionnaires suffisamment affirmée. Dans ce contexte, l'initiative privée devait jouer un rôle primordial dans le développement de la cité. Les carences de la municipalité, incapable d'assurer les services les plus élémentaires (construction des voies et chemins, distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité), et les retards accumulés seront à l'origine de nombreux problèmes.

Vue sur le long terme, la première décennie de l'entre-deux-guerres apparaît comme étant la continuation de la période d'instabilité municipale que connut Antibes entre 1912 et 1914. Nous retrouvons d'ailleurs les mêmes acteurs (Chancel-Ardisson) lors de la crise de 1922-1923.

En rétablissant l'autorité du maire sur la ville, l'accession d'Aimé Bourreau au poste de premier magistrat en 1929 fait date dans l'histoire de la cité.

NOTES

- (1) A. D., élections législatives, 3 M 190, rapport du 11 octobre 1919.
- (2) A. D., élections législatives, 3 M190, com. pol. d'Antibes, rapport du 9 novembre 1919.
- (3) A. D., élections législatives, 3 M 190, com. pol. d'Antibes, rapport non daté.
- (4) A. D., élections législatives, 3 M190, com. ol. d'Antibes, rapport du 4 novembre 1919.
- (5) Idem.
- (6) A. D., élections législatives et autres; 3 M190, com. pol. d'Antibes, rapport du 11 octobre 1919.
- (7) Idem.
- (8) 13 décembre 1919.
- (9) 25 février 1922.
- (10) A. D., élections au Conseil général, 3 M 223, rapport du sous-préfet, 30 avril 1922.
- (11) A. D., élections au Conseil général, 3 M 223, rapport du sous-préfet, non daté.
- (12) A. D., élections ati Conseil général, 3 M 223, rapport du sous-préfet, non daté.
- (13) A. D., élections au Conseil général, 3 M 223, com. spec.de Cannes, 4 mai 1922.
- (14) A. D., élections au Conseil général, 3 M 223, com. pol. d'Antibes, 16 mai 1922.
- (15) Le Progrès, 19 mai 1922.
- (16) Idem.
- (17) Le Progrès, 19 mai 1922.
- (18) A. D. élections au Conseil général, 3 M 223, com. pol. de Cannes, 19 mai 1922.
- (19) Le Progrès, 28 juillet 1923.
- (20) 1er juillet 1923.
- (21) 16 juin 1923.
- (22) 12 mai 1923.
- (23) Le Réveil, 4mail923.
- (24) Le Réveil, 24 juillet 1923.

(25) Idem.

(26) 12 mai 1923.

(27) Le Réveil, 23 juin 1923.

(28) Ancien notaire, Baptistin Ardisson semblait cependant totalement incapable de rédiger sa correspondance, comme l'attestent de nombreux témoignages.

(29) Le Réveil, 23 juin 1923.

(30) Le Progrès, 23 juin 1923.

(31) Le Réveil, 1er septembre 1923.

(32) Le Réveil, 1er septembre 1923.

(33) Le Réveil, 15 septembre 1923.

(34) Le Réveil, 11 août 1923.

(35) sont visés Merle et Chaignet.

(36) L'Echo d'Antibes, 22 septembre 1923.

(37) Le Réveil, 29 septembre 1923.

(38) L'Echo d'Antibes, 13 octobre 1923.

(39) A. D., élections municipales, 3 M 280, sous-préfet de Grasse, 25 septembre 1923.

(40) Le Progrès, 22 mars 1924.

(41) Le Réveil, 3 mai 1924.

(42) Le Progrès, 3 mai 1924.

(43) Le Réveil, 26 avril 1924.

(44) Le Réveil, 26 avril 1924.

(45) Le Réveil, 10 mai 1924.

(46) Le Réveil, 17 mai 1924.

(47) Le Réveil, 11 avril 1925.

(48) Le Progrès, 2 mai 1925.

- (49) Le Réveil, 2 mai 1925.
- (50) Le Réveil, 2 mai 1925.
- (51) Le Réveil, 9 mai 1925.
- (52) Le Progrès, 16 mai 1925.
- (53) A. D., élections municipales, 3 M 283, sous-préfet de Grasse, 14 mai 1925.
- (54) Le Progrès, 11 juillet 1925.
- (55) Le Réveil, 9 juillet 1925.
- (56) Déclaration aux électeurs, Le Progrès, 7 avril 1928.
- (57) Le Réveil, 28 avril 1928.
- (58) Le Réveil, 28 avril 1928.
- (59) Le Réveil, 18 février 1928.
- (60) L'Hebdo, 7 avril 1928.
- (61) Profession de foi d'Octave Homberg, Le Réveil, 21 avril 1928.
- (62) 18 avril 1928.
- (63) Le Progrès, 7 avril 1928.
- (64) Le Progrès, 7 avril 1928.
- (65) L'Avenir de Juan-les-Pins, 1er mai 1928.
- (66) A. D. élections au Conseil général, 3 M 226, com. pol. d'Antibes, 5 octobre 1928.
- (67) Idem.
- (68) Voir à ce propos la note parue dans L'Eclaireur du 2 octobre 1928 annonçant la candidature Bourreau.
- (69) Lettre de G. Ladoux au Réveil, 17 novembre 1928.
- (70) Le Progrès, 13 octobre 1928.
- (71) Le Réveil, 20 octobre 1928.
- (72) Bourreau semblait s'être préparé à cette éventualité depuis plusieurs semaines puisque sa lettre de démission était datée du 11 octobre.

(73) Le Réveil, 17 novembre 1928.

(74) Laugier, pour des raisons strictement personnelles, a démissionné le 17 novembre.

(75) Le Progrès, 22 décembre 1928.

(76) Paulin Magnique était à l'époque vice-président du Comité antibois du Parti-socialiste.